

Le Breillois

Bulletin Municipal N° 40



Année 2025 - 2026



www.lebreilsurmerize.fr

SOMMAIRE

Sommaire

H oraires Mairie - Poste - Offre médicale.....	Page sommaire
H oraires Espace France Services.....	Page sommaire
E ditorial	3
L es actions du Conseil Municipal.....	4-12
I nfos.....	13-15
G randir.....	16-18
S 'épanouir.....	19-23
S 'oxygéner.....	24-29
C entre social.....	30-31
D omaine de Pescheray	32-33
N os commerces et entreprises	34

M AIRIE

HORAIRES	Horaires	Lundi :	8h00/12h00 - 13h30/15h00
		Mardi :	8h00/12h00 - 13h30/17h30
		Mercredi :	8h00/12h00
		Jeudi :	8h00/12h00 - 13h30/17h30
		Vendredi :	8h00/12h00 - 13h30/15h00
		1 ^{er} Samedi du mois uniquement de	8h30 à 11h30

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS : Mr Jean-Paul HUBERT, Maire
 Mr Raymond ESNAULT, 1^{er} adjoint
 Mme Anne-France PLANCHON, 2^{ème} Adjointe
 Mr Jean-Claude MARAIS, 3^{ème} Adjoint
 Mme Tania MOISE, 4^{ème} Adjointe
 Mr Damien LARDON, 5^{ème} Adjoint

Suite à la décision du conseil municipal le 02/12 de ne pas pourvoir la vacance suite au décès de Tania et de réduire le nombre d'adjoints à 4, Damien Lardon passe 4^{ème} adjoint

20 rue Gambetta - 72370 LE BREIL SUR MERIZE - Tél. : 02 43 89 83 13
 Email : accueil-mairie@mairie-lebreil-surmerize.fr

E SPACE FRANCE SERVICES

HORAIRES : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
 Jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h00 - 1^{er} Samedi du mois 9h à 12h
 Allée des Chênes - Le Breil S/Méryze : Tél. : 02 72 88 03 62

A GENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES : Lundi, Mardi de 8h30 à 12h00 - Mercredi de 14h00 à 17h45 - Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h45
 Samedi de 8h30 à 12h

OFFRE MÉDICALE

CABINET MÉDICAL 5 Place St Pierre Le Breil : Docteur ASSOUN Consultations sur rendez-vous au 07 68 40 27 40 ou sur Maïia	CABINET INFIRMIER 5 Place St Pierre Le Breil : Mme Roselyne MERLAULT et Mme Mégane CROISY Tél. 02 44 02 35 64	PHARMACIE 3 Rue du Dauphin Le Breil : M. et Mme LETOLLE - Tél. 02 43 89 89 19
---	--	--

Éditorial



Chères Breilloises, chers Breillois.

A l'heure où nous préparons ce bulletin municipal, c'est avec une profonde émotion que je rends hommage à Madame Tania MOISE quatrième adjointe ; qui après une lutte très courageuse avec la maladie ; nous a quitté beaucoup trop tôt. Tania avait plusieurs missions au sein du Conseil Municipal dont celle de la rédaction de ce bulletin. Au nom de tous les Breilloises et Breillois, nous présentons ; à nouveau ; à son mari, ses enfants, ses petits-enfants ainsi qu'à la famille nos plus sincères condoléances.

La fin du mandat municipal approche, et ce n'est pas une surprise : je ne serai pas candidat à la prochaine élection municipale. Après trois mandats, il faut savoir passer la main. C'est pour moi l'occasion de remercier sincèrement les Breillois pour la confiance qui m'a été accordée pendant ces 18 années. J'ai vécu des moments forts, mais parfois difficiles. Je n'ai été qu'un maillon d'une chaîne qui doit poursuivre sa route, tant que les communes existeront. Je souhaite bon courage à celles et ceux qui reprendront le flambeau.

La fonction de maire a beaucoup évolué et devient parfois compliquée, tant les pouvoirs qui lui sont conférés ont été mis à mal. Je souhaite donc le meilleur à notre commune et à son avenir, en sachant que, pour ma part, je n'ai cessé de la défendre, tant elle m'a apporté.

Au moment où j'écris ces quelques mots, notre pays traverse une véritable pagaille politique : aurons-nous un budget pour 2026 ? Et lorsque vous lirez ces lignes, je ne suis pas certain que nous ayons encore un Premier Ministre et un gouvernement en place.

La santé, la sécurité et le pouvoir d'achat restent les plus fortes inquiétudes chez nos concitoyens. Même si les municipalités, apportent leurs moyens et leurs volontés dans ces domaines, il est bon de rappeler que ces compétences sont régaliennes et qu'il appartient à l'État d'assurer la sécurité et l'accès aux soins de nos compatriotes.

Indéniablement, la France doit consentir des efforts et réaliser des économies. Nous ne comblons pas notre dette sans produire davantage, sans assumer nos devoirs de citoyens. Il est temps de prendre conscience que ces efforts doivent être partagés par tous. Pourtant, force est de constater que beaucoup de Français préfèrent que ces efforts soient supportés par les autres.

Il en va de même dans notre vie quotidienne breilloise : nous voulons tous moins de vitesse sur les routes, moins de déjections canines, moins de problèmes de voisinage, plus de respect de la réglementation, plus de propreté... et pourtant, ce sont souvent les mêmes qui respectent les règles du vivre ensemble et les mêmes qui ne les respectent pas.

Cette crise politique majeure aura inévitablement des répercussions sur notre budget communal. Alors que nous construisons ce budget 2026, nous ignorons encore quel sera le soutien de l'Etat, quelles dépenses supplémentaires seront imposées aux collectivités ou quel sera l'impact de certaines décisions qui pourraient retarder nos projets. C'est dans ce contexte, de plus en plus incertain que la municipalité poursuit son travail au quotidien, au service de tous les Breillois.

Étant en période électorale, je ne vais pas vous faire une rétrospective des réalisations au cours de ce mandat et encore moins des projets à venir.

Je vais tout simplement vous informer des réalisations 2025 que vous allez pouvoir découvrir en feuilletant ce bulletin :

- ◆ Rénovation des courts de tennis.
- ◆ Peintures extérieures des bâtiments scolaires côté cour.
- ◆ Rénovation de l'éclairage des terrains de foot.
- ◆ L'installation de la vidéoprotection.
- ◆ Viabilisation de deux parcelles Impasse des Ormeaux.
- ◆ L'achat du terrain Lotissimo (derrière le Presbytère). Terrain qui était voué à la réalisation d'un lotissement dans l'ancien PLU et classé en zone agricole dans le nouveau PLU intercommunal.
- ◆ Changement de porte, fenêtres et portail logements Place St Pierre et rue des Tisserands.
- ◆ Après 10 années de travail administratif, les travaux du lotissement des Pins sont commencés.

Je remercie les adjoints, les conseillers municipaux, les personnels administratifs et techniques qui, chacun dans leur mission, ont contribué à la réalisation de ces travaux.

Je profite de ces quelques lignes pour vous souhaiter à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous **le vendredi 16 janvier 2026 à 19 heures** salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants

Jean-Paul HUBERT

Maire de LE BREIL SUR MERIZE

Tania Moisé

UN ENGAGEMENT DÉDIÉ AUX HABITANTS DU BREIL-SUR-MÉRIZE



C'est avec une profonde émotion que nous rendons hommage à Tania, qui nous a quittés à l'âge de 67 ans après avoir mené une lutte courageuse contre la maladie. Son départ laisse un vide immense dans notre commune, tant elle a marqué nos vies par son engagement, sa générosité et sa bienveillance.

Depuis de nombreuses années, Tania était une collègue précieuse au sein du Conseil municipal et une amie chère pour beaucoup d'entre nous. Elle a rejoint l'équipe municipale en 2008, d'abord comme conseillère municipale et membre du CCAS, puis comme adjointe dès 2014, vice-présidente de la commission culture, communication et relations avec les associations, ainsi que vice-présidente du CCAS.

Son engagement sans faille pour notre commune s'est traduit par de nombreuses réalisations : le bulletin municipal, le livret d'accueil pour les nouveaux habitants, la création du site internet, l'organisation des cérémonies, de la fête de la musique, du marché de Noël, le recensement des personnes isolées, l'accompagnement du conseil municipal des jeunes, et bien d'autres encore. Tania a su tisser des liens forts avec les associations et les habitants, œuvrant toujours pour le bien commun.



Mais au-delà de ses fonctions, Tania était avant tout une femme lumineuse, généreuse, dotée d'un humour fin et spontané. Elle savait offrir un sourire ou une parole réconfortante, et son humanité transparaissait dans chacun de ses gestes. Son engagement était le reflet d'un cœur sincère, tourné vers les autres.

Nos pensées les plus sincères vont naturellement vers sa famille : son époux, ses enfants et ses petits-enfants qu'elle chérissait tant. Nous leur adressons nos condoléances les plus sincères et leur assurons notre soutien indéfectible.

Dépenses et recettes 2025

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 - RECETTES

Catégorie	Montant (€)
Atténuations de charges	2 500,00
Produits des services, domaine	99 752,00
Impôts et taxes	69 000,00
Fiscalités locales	724 385,31
Dotations, subventions et participations	398 108,63
Autres produits de gestion courante	31 500,00
Reprises sur amortissement et provisions	300,00
Résultat de fonctionnement reporté	296 537,69
TOTAL DES RECETTES	1 621 933,63

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 - DÉPENSES

Catégorie	Montant (€)
Charges à caractère général	334 547,93
Personnel et frais assimilés	700 000,00
Atténuation de produits	77 360,00
Autres charges de gestion	132 622,99
Charges financières	16 301,94
Charges exceptionnelles	250,00
Dotations aux amortissements et provisions	7 152,00
Opérations d'ordre	7 002,00
Virement à la section d'investissement	353 698,77
TOTAL DES DÉPENSES	1 621 933,63

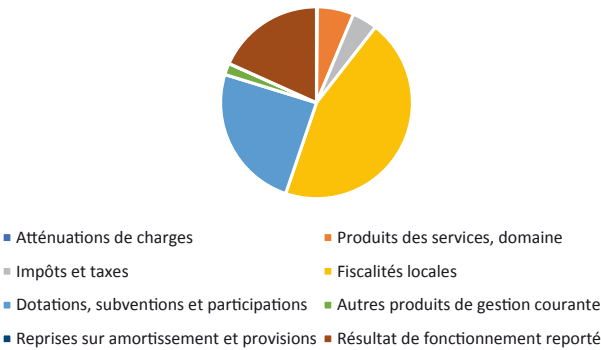
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025 - RECETTES

Catégorie	Montant(€)
Dotations fonds divers	527 319,65
Subventions d'investissement	113 994,56
Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 002,00
Virement de la section de fonctionnement	353 698,77
TOTAL DES RECETTES	1 002 014,98

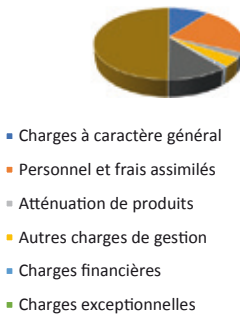
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025 - DÉPENSES

Catégorie	Montant(€)
Emprunts et dettes assimilés	153 381,07
Immobilisations incorporelles	7 274,80
Immobilisations corporelles	206 592,51
Immobilisations en cours	449 000,00
Total dépenses	816 248,38
Déficit reporté	185 766,60
TOTAL DES DÉPENSES	1 002 014,98

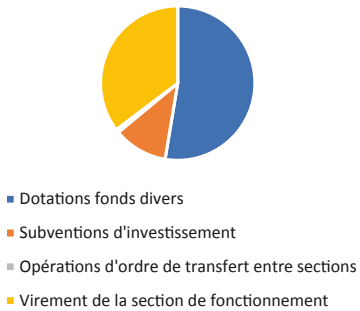
Montant (€)
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025



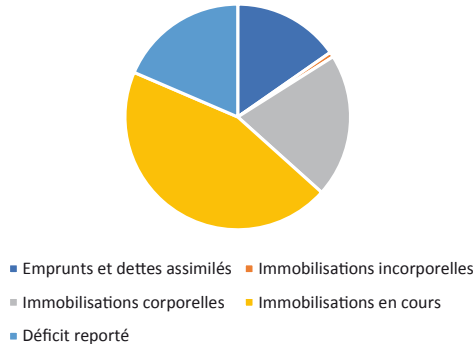
Montant (€)
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



Montant (€)
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025



Montant (€)
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025



COMMISSION SERVICES AU PUBLIC, MÉDICAL

Vice-présidente : Anne-France PLANCHON

Membres : Sandrine FOUGERAY, Christelle GARNIER, Damien LARDON, Carole LE BRETON, Céline POITOU

UN SERVICE GRATUIT, CONFIDENTIEL ET PROCHE DE VOUS : FRANCE SERVICES SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES

Réuni fin septembre, le comité de pilotage de France Services a dressé le bilan de l'année écoulée et présenté les perspectives pour le territoire. L'année a été marquée par une fréquentation en hausse, portée par le bouche-à-oreille et la diversité des services proposés. Les habitants du Breil-sur-Mérize restent les principaux usagers, suivis par les communes voisines.

Les demandes concernent surtout les démarches administratives liées à la vie quotidienne : permis de conduire, immatriculation, retraite, impôts, santé... L'accompagnement personnalisé demeure

au cœur du dispositif, confirmant que l'autonomie numérique reste un défi pour de nombreux habitants.

En 2025, France Services a renforcé sa présence locale en participant à des événements comme le Comice de Bouloire et la Foire de Connerré. Les ateliers numériques ont repris, et les permanences régulières continuent d'offrir un accès facilité à des interlocuteurs variés : conseiller numérique, Mission Locale, agent des impôts, assistante sociale, entre autres.

Pour rappel, France Services vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30 (18h le jeudi), ainsi que le 1er samedi matin de chaque mois.

Adresse :

le-breil-sur-merize@france-services.gouv.fr ou au 02 72 88 03 62.

L'équipe reste disponible pour toute question ou prise de rendez-vous par mail ou téléphone.

Venez nous rencontrer et simplifiez vos démarches en toute sérénité !

Nombre total de demandes traitées : Plus de 2 800

Journée la plus fréquentée : Mercredi (694 demandes)

Accompagnement individuel : 67 % (1 899 accompagnements)

Tranche d'âge la plus représentée : 55-64 ans (548 usagers)

Répartition hommes/femmes : 1 335 hommes et 1 489 femmes

Communes les plus représentées : Le Breil-sur-Mérize (588), Bouloire (230), Thorigné-sur-Dué (179)

Dépenses de fonctionnement 2024 : 88 771 €

Reste à charge pour la commune : 21 166 €



Sabrina Leymarie et Laurence Goupil étaient présentes lors de la foire de Connerré.

Le Breil-sur-Mérize



UN NOUVEL INTERNE REJOINT LE CABINET MÉDICAL DU BREIL-SUR-MÉRIZE

Le Dr Lionel Assoun, médecin généraliste au Breil-sur-Mérize, accueille régulièrement un interne de dernière année pour une période de six mois. Ces internes, pleinement autonomes, travaillent en lien constant avec le praticien, garantissant un suivi de qualité.

Depuis quelques semaines, Stéphanie Suteu, originaire d'Angers, a rejoint l'équipe. Elle sera présente jusqu'à fin avril auprès du Dr ASSOUN.

Cette démarche pédagogique renforce la qualité des soins pour les patients tout en contribuant à la formation des futurs médecins, un atout précieux pour la santé en milieu rural.

Actualités du SIAEP du JALAIS

Un service public essentiel pour 14 communes

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du Jalais assure la distribution d'eau potable pour 14 communes: Le Breil-sur-Mérize, Ardenay-sur-Mérize, Surfonds, Nuillé-le-Jalais, Soultré, Thorigné-sur-Dué, et partiellement Connerré, Montfort-le-Gesnois, Parigné-l'Évêque, Saint-Mars-la-Brière, Saint-Michel-de-Chavaignes, Challes, et Val-de-la-Hune. Avec 2 907 abonnés desservis pour une population totale de 5 924 habitants, le syndicat s'engage à garantir un accès à une eau de qualité, tout en modernisant ses infrastructures.

Depuis le 1er janvier 2022, la gestion du service est à nouveau confiée à Veolia (Compagnie Fermière de Services Publics - CFSP), dans le cadre d'un contrat qui court jusqu'au 31 décembre 2030.

Chiffres clés 2024 :

- Volumes d'eau :
 - Mis en distribution : 335 705 m³
 - Consommation moyenne : 99 m³/habitant/an
- Réseaux :
 - 209 km de canalisations, 2 usines de production, 6 réservoirs.

Qualité de l'eau : une priorité absolue

Le SIAEP du Jalais veille à ce que l'eau distribuée respecte les normes sanitaires les plus strictes :

- 100 % de conformité microbiologique et physico-chimique (Ministère de la Santé) en 2024.
- Un dépassement ponctuel de plomb en juillet 2024, rapidement résolu après purge.

Maintenance dans le cadre du contrat DSP avec VEOLIA

- Lavages de réservoirs : 6 réservoirs nettoyés en 2024 (lavages chimiques et mécaniques).
- Inspections : 4 communes inspectées (4 000 m de canalisations contrôlés).
- Renouvellement des compteurs : 388 compteurs remplacés en 2024 (taux de renouvellement : 12,2 %).

Investissements réalisés en 2025 par le SIAEP du Jalais :

- Sécurisation des réseaux entre les réservoirs de Juppeau sur la commune de Nuillé le Jalais et le réservoir de Montifaut sur la commune de Soultré comprenant une canalisation de 160 mm et une station de surpression au lieu-dit la Petite Roche sur la commune de Soultré. Coût : 300 000 € TTC.
- Travaux de renouvellement de canalisations impactées par le CVM sur la commune de Thorigné sur Dué (lieux-dits La Brière, la Bouchetière, Le Parc, La Bruyère) et à Soultré (lieu-dit Brusson) pour un budget de 361 879,49 € TTC.
- Renouvellement d'une canalisation rue du Gal de Gaulle sur la commune du Breil sur Merize suite à la réalisation du lotissement des Pins pour un budget de 70 000 €.



- Renouvellement d'une canalisation sur la commune d'Ardenay sur Merize suite aux aménagements du carrefour de la Butte pour un budget de 30 000 €.

Tarification 2025 pour le SIAEP du Jalais à laquelle il faut rajouter la part du délégataire VEOLIA et les taxes.

	volume	prix 01/03/2024	m3	montant 01/03/2024	1/03/2025 (avec +5%)
PART SYNDICAT				126,22	130,98
abonnement < 1000m3				31,00	31,00
consommation	120	0,7935		95,22	99,98
PART SYNDICAT				77,92	80,27
abonnement				31,00	31,00
consommation > 1000 m3	120	0,3910		46,92	49,27

Perspectives 2026 : une fusion avec le SAEP de Bouloire

À l'horizon 2026, le SIAEP du Jalais envisage une fusion avec le SAEP de Bouloire. Ce projet vise à optimiser la gestion de l'eau potable, à mutualiser les ressources et à renforcer la qualité du service pour les usagers des deux syndicats.

Travaux d'investissement en réflexion : Renouvellement de canalisation sur le secteur de Soultré suite aux nombreuses casses (environ 800 000 €) et travaux de renouvellement des canalisations impactées par le CVM sur le secteur du Breil sur Mérize (environ 1 000 000 €). Ces travaux ne sont pas envisageables actuellement à cause des finances du syndicat. Il faudra prévoir de fortes augmentations dans les années à venir.

Lotissement des Pins

Ce projet tant attendu est actuellement en train de voir concrètement le jour !

En effet, les travaux de viabilisation de la phase provisoire de la tranche 1 ont commencé au mois de septembre et se termineront en février 2026.



Pour rappel, ce lotissement communal est réalisé en concession par Sarthe Habitat. Ainsi, ce sont 30 parcelles à bâtir (libre de constructeur) qui verront le jour, entièrement viabilisée (eaux usées, électricité, eau potable et fibre optique) d'une superficie de 338 m² à 703 m².

La commercialisation sera lancée début 2026 avec des tarifs à partir de 27 500€ TTC.

Les renseignements sont à prendre auprès de Sarthe Habitat au 02 43 43 70 40.

L'opération comprend également 3 macro-lots, dont le macro-lot 1 destiné à l'accueil de 15 logement neufs Sarthe Habitat (T2/T3 de plain-pied et T3/T4 en R+1). Les macro-lots 2 et 3 accueilleront respectivement des commerces (dont une supérette autonome API) et un bâtiment de services publics.

A noter que rue des Pins, à côté du lot « E », sera monté un bâtiment Petite Enfance (regroupant une micro-crèche et une salle pour le Relais Petite Enfance, porté par la Communauté de Communes), dont le permis de construire devrait être accordé début 2026.



À VENDRE

55 TERRAINS 02.43.43.70.40
LIBRES CHOIX CONSTRUCTEUR

LE BREIL-SUR-MERIZE
LOTISSEMENT LES PINS

à partir de **27 500€ TTC**

de 332 à 703 m²

En partenariat avec :



COMMISSION COMMUNICATION / CULTURE / SOCIAL

Membres de la commission : Mme Tania MOISÉ, M. Mickael VERITÉ, Mme Christelle RAGOT, Mme Céline POITOU

Les membres de la commission se joignent à M. le Maire et à l'ensemble du Conseil Municipal pour rendre hommage à notre collègue Tania Moisé, qui nous a récemment quitté et qui avait tant fait pour la Commune, et adressons une nouvelle fois nos sincères condoléances à ses proches.

N'hésitez pas à consulter le site internet de notre commune (www.lebreil-surmerize.fr) et vous abonner à notre facebook (@lebreil-surmerize) !

Vous y retrouverez des informations importantes sur différents sujets : horaires mairie ou autre service, actualités, l'agenda des manifestations à venir, etc.

Les diverses manifestations (loisirs, musicales, culturelles ou autres) sont aussi généralement indiquées sur le facebook de la commune.

◆ ACTIONS EN 2025

La Commission est chargée d'établir chaque édition du Breillois, que nous avons le plaisir de distribuer à tous les habitants, avec l'aide de l'ensemble du conseil municipal.



En 2025, nous avons également mis à jour le livret d'accueil, à destination des nouveaux arrivants sur la Commune, notamment en prévision du futur lotissement. Ce livret est distribué gratuitement en mairie sur simple demande et disponible en téléchargement sur le site internet de la Commune.

◆ MANIFESTATIONS EN 2025

La fête de la musique le 21 juin 2025 organisée conjointement avec le Comité des Fêtes a permis de passer cette année encore un moment musical et convivial très apprécié par les personnes présentes ! Faisant suite à la fête de l'école, l'harmonie BLB a ouvert le bal pendant le vin d'honneur offert par la Commune. Ensuite, le groupe breillois la GAEC nous a embarqué dans son univers guinguette, avant que le groupe local Rock en Stock nous fasse danser jusqu'au bout de la nuit avec ses reprises pop françaises et internationales !



Beaucoup de monde également lors de la soirée du 13 Juillet pour le repas champêtre et le traditionnel bal organisés par le CDF. La distribution de lampions auprès des enfants a eu un grand succès. Malheureusement, le feu d'artifice n'a pas pu être tiré pour des raisons de sécurité (risque feu de forêt).



Merci à tous les présidents d'associations ou bénévoles, aux membres du Conseil municipal et autres partenaires qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal, avec l'envoi de leur article et photos.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS du Breil est composé de 9 personnes dont Mr Hubert Maire, 4 conseillers municipaux et 4 personnes bénévoles représentants d'associations. Cette commission se réunit selon les demandes d'instruction de dossiers qui lui sont adressées par le service social de secteur. Généralement liés à des difficultés financières (dette liée à des factures d'électricité ou d'eau par ex), ces dossiers sont examinés dans l'anonymat des familles et peuvent donner suite à une aide financière.



N'hésitez pas à prendre contact et rendez-vous avec l'assistante sociale de secteur qui est présente lors de permanences le 4ème mardi de chaque mois au sein de la France Services.

Contact et prise de rendez-vous au 02 43 89 50 29

Le CCAS participe financièrement au repas des « Cheveux Blancs » ainsi qu'à l'épicerie solidaire.

COMMISSION VOIRIE / URBANISME / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Commission voirie :
Vice-Président : M. ESNAULT Raymond
Membres : M. DESCHOOLMEESTER Denis, Mme FOUGERAY Sandrine, M. GUILLIN Benoît, M. JUGE Didier, M. VÉRITÉ Mickaël.

TRAVAUX RÉALISÉS en 2025

- ◆ Réalisation d'un enduit bicouche, rue Armand Charbonnier (prévision des marquages de stationnement en 2026)



- ◆ Terrains de tennis :
 - ✓ Réalisation d'un nouveau terrain, à la place du terrain « historique »
 - ✓ Réparation de l'ancien terrain (prise des fissures et de la peinture)



- ◆ Stade de foot :
 - ✓ Changement de l'éclairage du stade de foot par des lampes à led pour des économies d'énergie

- ◆ Lotissement des pins :
 - ✓ Démarrage des travaux de viabilisation



FLEURISSEMENT / ENTRETIEN / CIMETIÈRE

- ◆ Fleurissement
 - ✓ Poursuite des plantations de plantes vivaces, et mise en place de paillage en copeaux de bois pour économiser l'arrosage
- ◆ Cimetière
 - ✓ Poursuite des revêtements en béton gravillonné entre les tombes pour une économie d'entretien de désherbage



- ✓ Installation d'une stèle dans le jardin du souvenir



COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES - ÉCOLE - CANTINE CMJ

Vice-président : Damien LARDON
Membres : Mme Carole LE BRETON, Mme Christelle RAGOT et M. Franck LEBOUCHER.



De gauche à droite :
Damien LARDON, Christelle RAGOT, Carole LE BRETON, Franck LE BOUCHER

Commission Affaires scolaires – École – Cantine : un engagement quotidien pour le bien-être des enfants

La commune accorde une attention particulière à la qualité de l'accueil des enfants au sein de l'école et du restaurant scolaire. Pour garantir un suivi régulier et une amélioration continue des services, la commission Affaires scolaires – École – Cantine œuvre tout au long de l'année aux côtés de l'équipe enseignante et des agents municipaux.

Une commission investie

Placée sous la vice-présidence de M. Damien LARDON, la commission réunit Mme Carole LE BRETON, Mme Christelle RAGOT et M. Franck LE BOUCHER.

Ensemble, ils assurent un rôle essentiel dans la vie scolaire de la commune.

Leurs missions sont multiples :

- ◆ Siéger au Conseil d'École, afin de participer aux échanges avec l'équipe éducative et représenter la collectivité.
- ◆ Suivre l'ensemble des affaires liées au fonctionnement de l'école, en lien avec les besoins des élèves, des enseignants et du personnel communal.
- ◆ Élaborer et accompagner les projets d'amélioration des conditions d'accueil, que ce soit dans les bâtiments scolaires ou au restaurant municipal.
- ◆ Participer à la gestion du restaurant scolaire, garantissant un service de qualité à chaque repas.
- ◆ Organiser la surveillance de la pause méridienne, afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants.
- ◆ Représenter la commune à la commission PEEJ (Petite Enfance, Enfance Jeunesse) de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien, pour un travail concerté au niveau intercommunal.

Un établissement dynamique au service des élèves

L'école accueille cette année 157 élèves, répartis sur 7 classes.. Afin de maintenir un cadre d'apprentissage agréable et fonctionnel, la commune a mené de nombreux travaux au cours de l'année :

- ◆ ravalement des façades intérieures,
- ◆ rénovation du réseau informatique,
- ◆ renouvellement d'une partie du parc numérique avec l'acquisition de 10 ordinateurs portables,
- ◆ et d'autres interventions destinées à améliorer le confort des élèves et des enseignants.



Des projets ambitieux pour l'année à venir

Soucieuse de poursuivre cette dynamique, la commission a d'ores et déjà identifié plusieurs priorités, parmi lesquelles :

- ◆ l'installation d'un système d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) pour renforcer la sécurité,
- ◆ la poursuite du renouvellement du parc informatique,
- ◆ et d'autres projets à venir visant à moderniser les lieux et optimiser les conditions d'accueil.

Grâce à l'action concertée de la commission, du personnel communal et de l'équipe éducative, l'école de la commune continue d'évoluer dans un cadre serein, sécurisé et propice aux apprentissages. Une mobilisation collective au service des enfants et des familles.

FOCUS sur la pause méridienne et la cantine



De gauche à droite :
Isabelle LE BOUCHER, Valérie GRUEL, Sonia GARNIER-JEANDEL, Christèle MARIS, Sabrina MORIN, Jessica BIZERAY, Céline BOUTTIER, Nathalie GALLON

À l'école primaire : une pause méridienne organisée pour le bien-être des élèves

Chaque jour, la pause méridienne constitue un moment essentiel pour les élèves de l'école primaire. Au-delà du simple temps de restauration, c'est un espace de détente, de socialisation et d'apprentissage de la vie collective. Pour garantir son bon déroulement, une équipe dédiée veille à la sécurité, au confort et au bien-être des enfants.

Une équipe de surveillance mobilisée

La surveillance de la pause méridienne est assurée par Jessica BIZERAY, Nathalie GALLON et Sonia GARNIER-JEANDEL. Leur rôle consiste à encadrer les élèves pendant le temps libre, veiller au respect des règles de vie commune et garantir un climat serein dans la cour comme dans les espaces intérieurs. Elles accompagnent également les enfants vers la cantine et s'assurent du bon déroulement des transitions.

Un service de cantine attentif et bienveillant

Au sein de la cantine, l'équipe composée de Christèle MARIS, Sabrina MORIN et Valérie GRUEL œuvre chaque midi pour offrir aux élèves un temps de repas agréable. Elles participent à la surveillance de la pause méridienne, veillent à la bonne installation des enfants, au service des plats, à l'accompagnement des plus jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie et au respect du rythme de chacun. Leur présence attentive permet d'instaurer un moment convivial alliant détente et découverte du goût.

Les ATSEMS aux côtés des plus petits

Pour les élèves de maternelle, la pause méridienne est un temps qui nécessite une attention particulière. Les ATSEMS Isabelle LE BOUCHER et Céline BOUTTIER participent activement à leur surveillance et les aident lors des repas.

Elles accompagnent les plus jeunes dans la prise de leurs repas, les encouragent à goûter, les aident à manipuler leurs couverts et veillent à leur confort tout au long du déjeuner. Leur présence rassurante contribue à faire de ce moment un véritable temps d'apprentissage et de douceur.

Grâce à l'engagement et au professionnalisme de l'ensemble de ces équipes, la pause méridienne devient chaque jour un moment structurant, sécurisant et agréable pour tous les élèves. Une organisation efficace qui favorise à la fois la détente, l'autonomie et la convivialité au cœur de la vie scolaire.

Pour inscrire votre enfant à la cantine scolaire et réserver ses repas, voici la procédure à suivre :

1. Inscription en ligne

Créez votre compte sans code adhérent sur le portail famille ou en passant par le site de la mairie.

Attention : Votre inscription doit être validée par la mairie

2. Réservation des repas

- **Obligatoire** : Même inscrit, votre enfant ne pourra pas manger à la cantine sans réservation préalable.
- **Délai** : Réservez au moins 5 jours avant le repas.
- **Règlement intérieur** : Pensez à bien le lire pour connaître les modalités (annulations, tarifs, etc.).

3. Besoin d'aide ?

- Consultez le guide utilisateur
- Ou contactez France Services pour un rendez-vous :
☎ 02 72 88 03 62

COMMISSION BÂTIMENTS NEUFS ET ANCIENS

Vice-président : Mr Jean-Claude MARAIS

Membres : Annabelle TOUCHARD, Christelle GARNIER, Didier JUGÉ, Franck Le BOUCHER, Emmanuel Cissé.



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025 :

- ◆ Peinture école côté cour
- ◆ Remplacement fenêtres cabinet médical
- ◆ Remplacement portail cantine
- ◆ Remplacement porte logement communal près de la poste
- ◆ Achat guirlandes salle polyvalente



INFOS ...

YVETTE, CENTENAIRE, UNE VIE AU BREIL-SUR-MÉRIZE

Née en 1925, Yvette a grandi à la ferme de Pescheray avant de s'installer à la ferme des Épautières en 1947. Agricultrice, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, elle a marqué son époque par son dynamisme et son attachement à la vie locale. Passionnée de jardinage, de jeux et de transmissions familiales, elle a toujours été une figure active de la commune, notamment au sein du club Générations Mouvement. Un exemple de vitalité et de longévité pour tous les Breillois !



DÉPART

Un au revoir à Cassandra Trahard

En juin 2025, Cassandra Trahard, notre apprentie ATSEM, a quitté notre équipe après deux années passées parmi nous. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours professionnel.

ARRIVÉE

Arrivée de Nathalie Gallon

Depuis septembre 2025, Nathalie Gallon a rejoint notre équipe en tant qu'agent de la pause méridienne. Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de notre collectivité.

CÉRÉMONIE DE REMISE MÉDAILLES PMM

La Préparation Militaire Marine (PMM) est un stage théorique et pratique, organisé chaque année par la Marine nationale française. Il s'adresse à des jeunes de 16 à 21 ans, sans obligation d'engagement, pour découvrir le milieu militaire et maritime.

Cette formation militaire (ordre serré, sécurité, secours, manœuvres, matelotage...) et activités nautiques est répartie sur environ 12 samedis durant 1 an et 1 semaine bloquée à la base navale de Brest.

Cette expérience vise à renforcer la cohésion, sensibiliser au fonctionnement de la défense nationale, et ouvrir la voie à un engagement en réserve.

Le 07 juin au Breil sur Mérize avait lieu la remise des récompenses en présence du sous-Préfet, Marietta Karamanli et Hélène Le Conte.

Félicitations aux jeunes et notamment Mathurin Parmentier !



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8 MAI ET DU 11 NOV 2025

En présence des enfants de CM2, de porte-drapeaux et représentants de l'UFC/AFN, des représentants du centre de secours, de la gendarmerie, et du 2e RIMA ainsi que de l'harmonie BLB et de nombreuses personnes, venues assister à ce moment de mémoire et de recueillement.



ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE (SECTION DE BOULOIRE / ST CALAIS)

Nous sommes à votre écoute en toute discrétion vous et/ou votre entourage pour parler de vos addictions et vous aidons et vous orientons vers la solution la mieux adaptée pour que vous retrouviez une vie meilleure.

Pour tout renseignement, contactez Joël Ledru au 07.45.17.14.72



LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

À partir de 2028, notre commune sera concernée par la fermeture du réseau cuivre. Cela signifie que les lignes téléphoniques fixes et les connexions internet ADSL ne fonctionneront plus.

Quelles démarches?

Si vous êtes encore connectés au réseau cuivre (téléphone fixe RTC ou ADSL), il est recommandé de :

- Contacter votre opérateur pour connaître les solutions alternatives disponibles, notamment la fibre optique.
- Anticiper la migration, afin d'éviter toute coupure de service lors de l'extinction du cuivre.
- Site : onbasculerous.fr



RAPPEL SUR LES INCIVILITÉS

DÉFINITION D'UNE INCIVILITÉ : NON-RESPECT D'UNE PARTIE OU DE L'ENSEMBLE DES RÈGLES DE VIE EN COMMUNAUTÉ.

Les Breillois signalent régulièrement en mairie des incivilités de toutes natures : dépôts sauvages, haies non taillées, stationnement sur les trottoirs, bruit, déjections canines, poubelles non enlevées, mégots jetés par terre, aboiements... tous ces comportements irrespectueux de l'espace public et du voisinage provoquent des situations conflictuelles et une gêne pour l'ensemble de la population.

Avant tout signalement, il est préférable de se parler entre voisin, de se dire bonjour et d'évoquer le problème sans agression car souvent une solution est trouvée.

En complément de ces signalements, ces Breillois deviennent agressifs envers nos personnels administratifs ou techniques qui n'ont pas été recrutés pour cela mais qui méritent le respect.

En conséquence tout signalement ; sauf urgence absolue ; devra être transmis à la mairie par courrier ou par mail en indiquant vos noms, prénoms, adresses numéros de téléphone et les raisons précises du signalement.

Des arrêtés municipaux encadrant ces incivilités ont été pris, des règlements existent (PLUi) et sont consultables en mairie.

LES HAIES :

Le fait de ne pas entretenir des haies constitue l'une des incivilités les plus gênantes pour de nombreux Breillois, et engendre les difficultés suivantes :

Conflits de voisinage : haies trop hautes et débordant largement sur les propriétés voisines.

Empiètement sur l'espace public : trottoirs devenus impraticables pour les piétons du fait de l'empiètement de la haie sur le domaine public.

L'empiètement sur le domaine public est interdit, les haies doivent être taillées à l'alignement, c'est-à-dire en limite de propriété.

Concernant la hauteur des haies, celle-ci est fixée soit par un règlement particulier (lotissement), soit par le PLUi. Dans tous les cas, elle ne peut excéder la hauteur de 2 mètres.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Les trottoirs constituent des espaces réservés aux piétons, permettant ainsi la circulation de poussettes et fauteuils roulants.

Le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs, sous peine en cas d'accident que les propriétaires des véhicules concernés soient civilement et pénalement responsables. Selon l'article 121-3 du code pénal, « il y a délit en cas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui ».

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets de toutes sortes sont constatés sur la commune. Ces incivilités portent atteintes à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la commune, le nettoyage et les travaux de retrait étant effectués par le personnel des services techniques. Amende : Articles 632-1 et

635-8 du code pénal.

TAPAGE NOCTURNE

Les bruits de voisinages sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux. A l'exception de parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur : les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants.

INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS ET VÉGÉTAUX

Brûler à l'air libre des déchets verts ou ménagers est strictement interdit (Règlement Sanitaire Départemental).

POUBELLES

Les conteneurs de collecte des ordures ménagères qui restent en permanence sur le trottoir créent les nuisances suivantes :

Désordre sanitaire, et olfactif, favorisant la prolifération des rongeurs.

Trottoirs impraticables pour les piétons, poussettes et fauteuils roulants.

NUISANCES SONORES

Tondeuses, cyclomoteurs, animaux, tapage nocturne..., certaines situations peuvent s'avérer très gênantes au quotidien et peuvent provoquer des bruits de voisinage. Les horaires pour les travaux bruyants sont les suivants.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

Le dimanche et jour férié de 10h à 12h.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de tout mettre en œuvre afin de préserver la tranquillité du village.

La municipalité vous remercie pour votre participation concernant l'entretien des trottoirs et caniveaux devant votre propriété.

Votre participation permettra d'aider les agents techniques. En cas de neige ou de verglas, il appartient aux riverains d'entretenir le trottoir devant leur propriété.





11 millions d'entre nous accompagne au quotidien un proche en perte d'autonomie.

On les appelle **Aidants**



La plateforme de Répit et d'Accompagnement Cap'Aidants est là pour vous



Cap'Aidants propose :

- L'équipe est composée :
 - d'une Coordinatrice
 - Aurélie POURMARIN-JARDIN
 - d'une Ass. de Soins en Gériatrie
 - Virginie GAUTIER
 - D'une Aide Soignante
 - Sandra GUERINEAU
 - D'un psychologue clinicien

- **Le répit à domicile**
Virginie et Sandra sont professionnelles de santé et veillent sur votre proche aidé lorsque vous devez vous absenter ou le besoin de souffler.

- **Un soutien psychologique**
Notre psychologue clinicien vous écoute et vous conseille dans votre relation d'aide.

- Des temps de **convivialité**
- Des ateliers de **formation**
- Des temps **d'informations**
- Une **orientation** vers les partenaires du territoire en fonction des besoins.

Prendre soin de soi pour prendre soin de son proche

Financé par demandeur



et sans reste à charge pour le

ÉCOLE PUBLIQUE

Cette année, l'école a poursuivi la sensibilisation à la biodiversité dans chaque classe : **l'idée était de mieux connaître la biodiversité et de savoir la protéger.**

Les enfants ont créé un hôtel à insectes en partenariat avec l'association « Grain de Pollen ».



Une sortie à Pescheray avec animation dans le but de comprendre les différents types de peaux (poils/plumes/écailles) des animaux et leur utilité a été organisée. Les enfants ont reçu des chenilles et ont pu observer leurs transformations en papillons.

Les classes des plus grands ont découvert un milieu aquatique et sa biodiversité (mares de l'environnement proche) et des poissons d'eau douce. Les enfants se sont rendus à Jupilles avec pour objectif un atelier sur la prise d'indices de la présence des animaux et sortie en forêt (connaissance des arbres).



Les enfants ont pu bénéficier d'une intervention tennis.



Des journées thématiques ont été organisées : carnaval, St Patrick...



De la moyenne section aux cm2, les enfants se sont rendus à l'Abbaye de l'Epau pour des ateliers sur les vitraux ou sur les moines bâtisseurs.

Tous les élèves ont pu assister à un spectacle : la compagnie les bas bleus « filles et soies » et le spectacle « Barzakus ».

Dans le cadre d'un projet avec le CLEAC autour de la sculptrice Hélène Bertaux et des compositrices du XIXème siècle, les CM1 ont visité le Breil à la découverte du XIXème siècle en mars. Ils ont découvert la sculpture avec une sculptrice professionnelle. Aidés d'une actrice et metteuse en scène professionnelle, une chanteuse professionnelle et une pianiste, les enfants ont travaillé sur le mouvement corporel et le chant et ont créé un spectacle à Saint Michel de Chavaignes.

Les élèves ont bénéficié d'un partenariat avec le boucan des arts en mai. Des œuvres d'arts ont été exposées à l'école par le biais de l'artothèque rurale itinérante. Une caravane sténopé immersif a été installée dans l'établissement pour comprendre le principe de la photographie. Les enfants ont eu accès à des ateliers photographie, dessins et ont exposé leurs productions.

Toutes ces actions ont été organisées grâce aux financements : de la coopérative scolaire, de l'APE, de la mairie.

Cette année, l'école publique du Breil sur Mérisse compte sept classes.

Les horaires de l'école sont les suivants : 8h30-11h45 et 13h45-16h30. Les enfants travaillent quatre jours par semaine et des activités pédagogiques complémentaires sont proposées à certains élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 12h15.

154 enfants fréquentent l'école.

■ petite section moyenne section (Mme BRUNNER Emilie et Mme LHERBETTE Margaux),

■ moyenne section grande section (Mme CHERUBIN Véronique et Mme BESLIN Emilie)

■ CP (Mme CHOCHRON Karine).

■ CP CE1 (Mme Puel Magali)

■ CE2 (Mme Degoulet Géraldine)

■ CM1 (M. Cantin Stéphane)

■ CM2 (Mme Minier Valérie et Mme LHERBETTE Margaux).

Mme BRUNNER Emilie, directrice de l'école est déchargée le lundi et un vendredi sur trois.

Deux ATSEM travaillent dans les classes de maternelle : Mme Bouttier Céline et Mme Touchet Isabelle.

Trois AESH accompagnent des enfants à besoin particuliers: Mme Alexia Dauriennes, Mme Sylvie Jarry, Mme Laura Sineau.

Les élèves de la grande section au CE2 bénéficient de séances de piscines en ce début d'année. L'école bénéficiera cette année encore d'un don de l'APE pour les projets des élèves. Nous les remercions vivement.

Le projet annuel se poursuivra cette année sur les sciences avec la mise en place de différents projets et défis scientifiques.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA MÉRIZE.

Année 2025-2026



Le Jeudi 25 Septembre 2025 s'est tenue l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves de l'Ecole de la MÉRIZE.

Le président Nicolas Herrault a présenté l'association et les chiffres de l'année 2024-2025 aux nouveaux parents présents.

De nouvelles actions ont vu le jour, notamment une boom organisée pour Halloween, qui a permis à tous les enfants de se retrouver déguisés le temps d'un après-midi pour danser et s'amuser.

Nous avons proposé une séance photos pour Noël en partenariat avec NL Réalisation et MV Créations ainsi qu'une vente de sapins par Clouet Paysagiste.

Les madeleines-bijou ont fait leur grand retour en début d'année. Et une vente de saucissons a été proposée pour entamer l'été. La Kermesse a été un franc succès malgré la canicule, grâce à une scène et des jeux installés sous les arbres et des nouveautés comme les ballades à poney.

Toutes ces actions ont permis d'offrir à l'école un don de 5000 euros reçu par Magali Puel (CE1). Cette somme permettra à l'école de financer des sorties ou des intervenants sur le thème de la science.

La fête de l'école revient le samedi 20 Juin 2026 au stade !



Tout cela est rendu possible grâce à la participation des parents et surtout à l'aide précieuse de membres actifs : Amandine Mercier, Chloé Auger, Laetitia Garanché et Christina Barbier que nous remercions chaleureusement.

Tous les parents sont les bienvenus pour nous aider, quel que soit le temps qu'ils ont à offrir.

Toutes les idées sont bonnes à prendre.

Vous pouvez suivre l'association sur Facebook et nous contacter par mail si besoin : ape.ecoledelamerize@gmail.com

Le bureau a été réélu pour une année :

Président : HERRAULT Nicolas
Président Adjoint : HOULBERT David
Trésorier : COLIN Justine
Trésorier Adjoint : BILLON Solen
Secrétaire : ROBERT Amélie
Secrétaire Adjointe : LERMITE Cécile

Les Petits Pieds

L'association «Les Petits Pieds» est une association de professionnelles de la petite enfance ouverte aux assistantes maternelles ainsi qu'aux parents d'enfants âgés de 3 mois à 3 ans, elle comptabilise à ce jour 40 adhérentes sur le territoire.

Composition du bureau :

Présidente : ROHART Marianne
Vice-Présidente : LAROCHELLE Lydie
Secrétaire : RIOBELLO Coraline
Trésorière : DERET Sandra

Des rendez-vous hebdomadaires, en matinée, par groupe de plusieurs assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent ont lieu à la salle des associations du Breil sur MÉRIZE.

Pour les petits, c'est une véritable initiation à la vie en collectivité. Plusieurs activités leur sont proposées : activités manuelles et créatives, motricité, chants, danse, comptines...

Ces temps de matinées jeux / rencontres favorisent leur éveil et leur permet de se socialiser petit à petit facilitant ainsi leur entrée à l'école maternelle.

Elles permettent également aux assistantes maternelles de rompre l'isolement lié à la profession et favorise les échanges entre professionnelles de la petite enfance.



Une fois par semaine, chaque groupe se rend également au Dojo du complexe sportif A.J Nicolay de Montfort le Gesnois pour des matinées motricité dans un endroit sécurisé et avec du matériel récent, ludique et adapté aux enfants.



Module de motricité, toupie géante, blocs de construction, parcours d'équilibre, toboggans ... sont à disposition des enfants pour leur plus grand bonheur !

Des sorties annuelles sont également organisées (spectacle, zoo...) ainsi que plusieurs manifestations tout au long de l'année (Halloween, Noël, carnaval, mini olympiades, printemps des bébés, Pâques, fête de la musique...)

Le printemps des bébés aura lieu le 15 mars 2026 à la salle polyvalente de Montfort le Gesnois, venez nombreux !



Contact : ROHART Marianne

Tél : 06 67 74 47 58

Site : lespetitspieds72.jimbo.com



S'ÉPANOUIR

ASSOCIATION CULTURE - DANSE - LOISIRS

Nous sommes une nouvelle association, née suite à la dissolution de l'association Familles Rurales dont certains membres souhaitaient continuer d'animer la commune.

Cette année, nous avons organisé un vide-greniers mais la pluie étant au rendez-vous, ce ne fût pas une bonne journée.

Cette année, le TELETHON s'est tenu le 7 décembre où nous avons vendu du coucou, des soupes et gâteaux fait maison. Tous les bénéfices de ces ventes ont été reversés à l'AFM TELETHON.

Le MARCHE DE NOEL s'est tenu le 12 décembre place de l'église avec l'arrivée du Père Noël. Les personnes présentes ont pu déguster huîtres, crêpes, vin chaud, soupe à l'oignon et visiter les exposants.

En 2026, loto, carnaval, concert de musique, bal et journée inter-associations viendront vous divertir tout au long de l'année.

Vous pouvez aussi nous rejoindre à l'atelier travaux manuels les mardis après-midi à partir de 14h30 rue des tisserands, où chacun peut venir avec ses travaux personnels (couture, crochet, macramé, travaux déco...) ou aider à réaliser les décors que nous

installons dans le village aux diverses saisons (un grand merci à Didier, Gilles et Alain qui nous aident à la découpe).



Venez aussi découvrir la bibliothèque bien achalandée de romans, documentaires, BD pour petits et grands, qui est ouverte les mardis et vendredis de 16h à 17h30 et le samedi de 10h30 à 11h30.

AFN

Section des Anciens Combattants
Le Breil sur Merize / Surfonds / Soulitré / Nuillé Le Jalais / Ardenay sur Merize.

Comme chaque année, la section a participé aux différentes cérémonies qui se sont déroulées dans les différentes communes (5).

Le samedi 7 juin nous avons participé à la cérémonie de remise de brevets et insignes à la Préparation Militaire Marine devant la salle polyvalente. Le 28 juin nous avons organisé notre repas champêtre section sur le terrain du Landon où nous étions environ 50.

Le samedi 4 octobre notre traditionnel repas dansant «coq au vin» a eu lieu. Ouvert à tous, nous sommes malheureusement de moins en moins nombreux.

Le lundi 10 novembre en fin d'après-midi nous avons fleuri les tombes de nos camarades qui nous ont quittés.

Le 11 novembre à 10 h nous étions présents lors de la cérémonie au Breil sur Merize, puis celles de Soulitré, de Nuillé le Jalais et ensuite Ardenay sur Merize. Deux de nos camarades ont représenté la section à chaque cérémonie à Surfonds.

Le 5 décembre nous étions présents pour la cérémonie des AFN au monument du Breil sur Merize. Nous tenons à remercier les parents qui permettent à leurs enfants de venir et participer à ces différentes cérémonies afin de conserver le devoir de mémoire.

Cette année, M. Bernard Rapicault, M. Ernest Grassin et M. Georges Bard nous ont quittés.



S'ÉPANOUIR

L'HARMONIE BLB (BOULOIRE LE BREIL)

La musique du Breil-sur-Merize s'est associée à celle de Bouloire pour créer l'harmonie BLB (Bouloire Le Breil).

Notre objectif est toujours de former un ensemble musical pour jouer à des cérémonies ou des concerts.

Nous encourageons vivement jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés, à nous rejoindre.

Les répétitions ont lieu à l'école de musique de Bouloire le samedi matin de 10h à 12h. Nous serions heureux de vous accueillir. Sous la direction de José, nous vous ferons découvrir un répertoire de musiques entraînantes sans difficultés de lecture et variées.

Alors n'hésitez pas!

Raynald BAJOLET
06 43 19 42 72
Président de Harmonie BLB



Les Amis de l'orgue

« Les Amis de l'orgue et de la chorale St Pierre »
4, place St Pierre - 72370 LE BREIL/MERIZE

Le Bureau se compose de deux membres :
Mme SOURNIA-PIERRES Myrtille, notre présidente.
Mme FROMONT Nathalie, notre secrétaire/ trésorière

Nous avons programmé pour l'année 2025 :



Un concert : Le Dimanche 29 Juin 2025 à 15h30 dans notre belle église Saint Pierre du Breil/Mérize.

Avec « Les voix du Jourdain » : un ensemble vocal de 9 Personnes. Cet ensemble polyphonique nous a interprété un répertoire inspiré de la Liturgie Ancienne et Contemporaine. Beaux moments suspendus, malgré la chaleur extérieure. Nous remercions les personnes qui ont bravés ce petit désagrément et ont partagé ce beau concert ainsi que notre pot de l'amitié.

Le pot de l'amitié, partagé comme à l'accoutumée, dans les salles voisines du vieux presbytère, fut un moment d'heureuse convivialité.

Musicalement, le bureau



S'ÉPANOUIR

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Le club se compose de 122 adhérents.

Le 2 juin : pique-nique au stade du Landon qui a rassemblé une cinquantaine de personnes dont une vingtaine qui ont fait une bonne marche. Après-midi jeux dans la bonne humeur.

Le 18 septembre : journée vendanges et spectacle Les Dames sans gêne à Denezé sous Doué. Tous les adhérents présents sont repartis très satisfaits.

Tous les membres du conseil d'administration et moi-même nous tenons à votre disposition pour vous faire partager notre enthousiasme, je l'espère.



LES DATES DE L'ANNÉE PROCHAINE 2026

- Vendredi 9 janvier : Assemblée générale
- Mercredi 4 mars : Challenge de belote interclubs
- Dimanche 15 mars : Loto avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Dimanche 19 avril : Bal avec Gilles Musique
- Mercredi 10 juin : Concours de boules
- Samedi 27 juin : Repas de la fête des mères
- Mercredi 23 septembre : Concours de belote
- Mercredi 2 décembre : Concours de belote
- Dimanche 13 décembre : Goûter de Noël

Bien amicalement.
Pierrette Hatton
06.58.65.53 .46

ASSOCIATION DES BRODEUSES BREILLOISES

Le temps passe bien vite !!!!!

Nous nous préparons pour 2025 – 2026.

Avec joie nous accueillons une nouvelle dame : Christelle qui a déjà fait de la broderie au Breil sur Merize, après 15 ans elle revient aux sources. Mais nous sommes encore trop peu nombreuses, aussi nous souhaiterions accueillir d'autres personnes afin de montrer ce que nous faisons, mais pas seulement, car nous confectionnons aussi sacs, torchons, serviettes de toilette ...

Tout ceci dans une très bonne ambiance, notre après-midi se terminant autour d'un thé et petits gâteaux.

Pour Noël, comme tous les ans, nous nous efforçons de fabriquer ce qui pourrait plaire.

Pour nous joindre, vous pouvez téléphoner à notre présidente Mme Pilon au 02 43 76 24 64



S'ÉPANOUIR

ART ET EXPRESSIONS

9 rue du Général DE GAULLE - 72370 LE BREIL/MERIZE
Tél : 02.43.82.46.02

LE BUREAU :

Présidente : Mme Maryvonne SCHRAAUWERS

Trésorière / Secrétaire : Mme Nathalie FROMONT (06.62.51.11.87)

L'Association « ART ET EXPRESSIONS » vous propose pour l'année 2025-2026 :

- Deux cours de dessin : dans la salle des associations (salle polyvalente)
- Un cours pour les ENFANTS, les mercredis de 14h00 à 16h00, toutes techniques avec Mme Maryvonne SCHRAAUWERS (avec 8 places), sauf vacances scolaires.
- Un cours pour les ADULTES et ADOS, les mercredis soir de 19h00 à 21h00, toutes techniques, sauf vacances scolaires.

Nous avons repris des cours le Mercredi 1 Octobre 2025 et avons organisé notre exposition de peintures de nos Adhérents le 09 Novembre 2025 .



UN GRAND MERCI À NOS ASSOCIATIONS

La municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des associations qui œuvrent tout au long de l'année au dynamisme de notre commune. Qu'elles soient sportives, culturelles ou éducatives, toutes participent à créer du lien, animer notre territoire et renforcer l'esprit de solidarité qui nous est cher.

Grâce à l'engagement constant des bénévoles, de nombreuses actions et événements ont pu voir le jour cette année : soirées festives, bric à brac et vide-greniers, lotos, repas, rencontres sportives, ateliers culturels, expositions, concerts et spectacles, animations pour les enfants, cérémonies, ... Autant de moments qui font vivre notre village et contribuent au bien-être de chacun.

La municipalité est fière de pouvoir compter sur un tissu associatif aussi riche et actif, et continuera à accompagner ces projets avec conviction. Nous invitons tous les habitants qui le souhaitent à rejoindre ces associations : il y a une place pour chacun et une belle aventure humaine à partager.

Encore merci à toutes et à tous pour votre énergie, votre générosité et votre engagement au service de la vie locale.



COMITÉ DES FÊTES

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. LE BOUCHER Franck

Vice-Présidents : MM. PEAN Gérard et DANGEUL Didier

Trésorier : M. PEAN Alexis

Secrétaire : Mme LE BOUCHER Isabelle

Les membres sont : MM. JUGE Didier, MARAIS Jean Claude, FOURNIGAULT Jean Jacques ainsi que Mmes LESAINÉ Evelyne et PEAN Brigitte.



ACTIVITÉS 2025 DU COMITÉ DES FÊTES :

- Le 31 décembre 2024, le réveillon de la St Sylvestre, 170 personnes sont venues faire la fête.



Un photobooth était à disposition ; ainsi, chacun pouvait repartir avec une photo souvenir en amoureux, en famille ou entre amis. Une très belle soirée, très festive qui s'est clôturée par la traditionnelle soupe à l'oignon.



- Le loto a été organisé le 19 janvier, en collaboration avec la gym volontaire. 255 participants sont venus tenter leur chance.

Le dimanche 13 avril, le repas des cheveux blancs a réuni 98 personnes dont 74 de plus de 70 ans. Un très bon moment de convivialité autour d'un bon repas et d'un après-midi dansant.



- Le dimanche 25 mai, se sont tenus notre marché d'hier et d'aujourd'hui et le bric à brac sur le terrain du Landon. La pluie était attendue pour ce dimanche, de ce fait, beaucoup moins d'exposants et de visiteurs que les années précédentes. Toutefois, le midi, les jambons grillés ont régalé les convives. Une journée fut tout en musique, avec le groupe Los Thorignos.

- Le samedi 21 juin a eu lieu la fête de la musique sur le terrain du Landon et cette fois-ci, le beau temps était au RDV. De nombreuses personnes sont venues se distraire autour d'un pique-nique en famille, entre amis, à l'ombre des arbres, tout en écoutant de la musique et en dégustant un petit verre. Une très belle soirée animée par 2 groupes musicaux et l'harmonie BLB.

- Notre repas champêtre du 13 juillet a quelque peu été perturbé par l'annulation la veille de notre traditionnel feu d'artifice (sur décision de la préfecture). Cette année, l'animation s'est passée en extérieur avec un groupe (1 chanteur, 1 chanteuse).

- Le 25 octobre 2025, s'est tenu notre repas des bénévoles. Ce repas convivial permet de rassembler et remercier ainsi toutes les personnes qui nous viennent en aide pour chacune de nos manifestations. Les bénévoles sont très importants.

- Le loto du 1er novembre : cette année nous avons organisé un double loto, en partenariat avec la gym volontaire.

L'assemblée générale s'est tenue le 7 novembre 2025. Lors de celle-ci, le bureau a été entièrement réélu. Une démission parmi les membres : M. GUILLIN Benoît.

ASSOCIATION GYM-LOISIRS :

L'association Gym Loisir vous propose pour cette nouvelle année 2025-2026 des cours de gym adultes et des cours d'Arts du cirque pour enfants.

Les membres du bureau sont :

Président : Mr LEBRETON Frédéric – tél : 02.43.89.76.50

Vice-présidente et Professeur de gym : Mme SCHRAAUWERS Maryvonne

Secrétaire : Mme DA SILVA Céline – tél : 02.43.76.07.83

Trésorière : Mme FROMONT Nathalie – tél : 02.43.82.71.65

2 cours vous sont proposés par semaine, dans la salle polyvalente du Breil/ Mériez (salle des associations, salle n°6) sauf vacances scolaires :

- Un cours de GYM ADULTES (gym douce), Les Mardis soir de 18h30 à 19h30 (10 places) Avec Mme Maryvonne SCHRAAUWERS, gymnastique douce avec la méthode PILATE, abdos et étirements, ballons.

- Un cours D'ARTS DU CIRQUE, les Lundis soir : De 18h30 à 20h00 pour les + de 7 ans (12 places) avec Yannis de la troupe « du Cirque d'Anges Heureux » de Tresson. (Suivant planning)

Nous avons clôturé l'année scolaire 2024-2025 avec un petit spectacle de cirque le 12 Mai 2025 dans la joie et la bonne humeur et nous nous sommes quittés après le pot de l'amitié.

Sportivement le bureau

17 rue du 11 Novembre 1918 – 72370 LE BREIL/MERIZE

Tél : 02.43.82.71.65 Port : 06.62.51.11.87



UACB

L'UACB, Union des Artisans et Commerçants du Breil sur Merize

Présidente: Mikaela Vaillant, Fleuriste

Secrétaire : Nathalie Boudaud, Coiffeuse

Trésorière : Florence Letolle, Pharmacienne

Nous comptons dans notre associations 10 membres : Mv-Créations, Pharmacie Létolle, Le petit salon de Nathalie, l'Atelier d'Elodie, Jimmy Esnault, Romain Vaudecranne, Denis Deschoolmeester, NL Réalisation, Garage du Stade, O' Pain d'Oz.

L'union a pour but de divertir les habitants de notre village sur un thème précis. La convivialité est de mise sur nos événements.

Nous remercions tout particulièrement nos bénévoles pour leur aide et leur engagement au sein de notre association car sans eux, rien ne serait possible.

Cette année la Color'Breil (le 6 avril) et La Guinguette (le 13 septembre) on très bien fonctionné et nous vous en remercions.

Cordialement

MV Créations – Mikaela Vaillant

06 87 25 86 14



Union Sportive Breilloise

L'année 2025 a été marquée par les traditionnelles manifestations au sein de l'Union Sportive Breilloise :

- La galette des rois le 11 Janvier 2025 suivi d'un petit repas entre dirigeants afin de les remercier pour leur engagement.
- La choucroute le 01 Mars 2025.
- La marche gourmande le 06 Septembre 2025.

Lors de l'Assemblée Générale du 26 Juin 2025, un bilan moral, financier et sportif a été effectué.

Le bureau de l'USB est le suivant :

Président : Sébastien Menant
Vice-Présidents : Bernard Chauvet et Gaël Verron
Secrétaire : Bertille Doleux
Secrétaire adjoint : Marion Savigny
Trésorière : Chloé Tuvé

Pour la saison 2025-2026, les effectifs sont stables, autour de 200 licenciés (section féminine, section masculine et dirigeants compris).

Nous tenions à féliciter Léo Bertrand pour l'obtention de son BPJEPS option foot en Août 2025.

Pour cette saison, Léo continue à encadrer les jeunes de l'école de foot, secondé tout au long de la semaine par Elouan Oger (service civique mis à disposition par le district de football de la Sarthe) et par plusieurs éducateurs (Didier Richard, Vincent Bricard, John Paulin, Christian Montarou et Bruno Lecomte).

Depuis septembre 2025, le club a créé une section baby-foot pour les enfants de 3 à 5 ans, qui remporte un franc succès.



Les autres équipes de l'USB sont les suivantes :

- Le pôle féminin : Il est dirigé par Mélanie Plouzeau, secondée par Guy Poulain et Thibault Dubois. Il se compose d'une équipe u13, d'une équipe u15 en entente avec la Ferté, d'une équipe u18 et d'une équipe de foot à 8 seniors.
- Le pôle masculin : Il y a une équipe U7, trois équipes U9, une équipe U11 avec seulement des jeunes du Breil.
- Ensuite nous avons : une équipe U12, quatre équipes U13, deux équipes U15 et une équipe U18 en entente avec Dollon/Thorigné, Bouloire et le Luart.



- Notre équipe vétérans est en entente avec Connerré et Saint Mars la Brière.

- Et pour finir nous avons nos deux équipes seniors dont l'encadrement est assuré par Olivier Ronceray, secondé par Léo Bertrand (équipe A) et par John Paulin et Baptiste Joury (équipe B).



A l'entame de cette nouvelle saison, beaucoup de nouveaux joueurs sont arrivés, cela devrait permettre à l'ensemble des acteurs du club de vivre une saison haletante et passionnante, enfin nous l'espérons.

Mot du président : J'entame ma troisième saison en tant que président et j'en suis très content. De nos jours, la notion de plaisir est très importante et c'est possible grâce à l'engagement de toutes et tous, municipalité, partenaires, parents, enfants, dirigeants.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Union Sportive Breilloise

LE CLUB DE GYM

Au Breil, « la gym » telle que nous la pratiquons reste une activité corporelle complète, fondée sur une série d'exercices physiques destinés à assouplir, renforcer et dynamiser l'ensemble du corps. Nos objectifs demeurent variés : tonification musculaire, travail de la souplesse, de l'équilibre, de l'agilité et de la coordination.

Nos séances regroupent un large panel de mouvements sollicitant différentes zones musculaires : sangle abdominale, bras, cuisses, dos. Chaque exercice est adapté au rythme de chacun, tout en garantissant un engagement corporel efficace et progressif.

Et surtout, tout cela se déroule dans une ambiance conviviale. Il suffit de nous voir, en duo, tenter de rattraper les ballons, maintenir l'équilibre sur un pied tout en les faisant tourner autour de nous, ou encore les lancer à notre partenaire, tantôt en bas, tantôt en haut, en alternant sans confusion... Les éclats de rire sont fréquents, et les courses improvisées derrière un ballon imprévisible font partie de nos moments favoris.

Cette pratique collective contribue à notre bien-être général : elle booste le moral et nous offre un espace privilégié pour échanger, créer du lien et rompre l'isolement.

Nous vous invitons chaleureusement à venir nous rejoindre les jeudis de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente, ou à nous contacter pour toute information complémentaire.

Vous serez accueillis avec plaisir. **Brigitte Chauveau**

Brigitte Chauveau – Présidente
06 08 24 45 12

Sylvie Provost – Trésorière
06 27 09 41 86

ASSOCIATION TENNIS BREILLOISE

Cette année, l'Association de Tennis du Breil a organisé sa 12ème édition du tournoi de la Godinette avec des matchs disputés dans une ambiance toujours aussi conviviale.

La finale homme a vu s'affronter Cédric ROBERT qui s'est imposé avec brio face à Baptiste Saussereau. Du côté de la consolante, c'est Antonin TOUCHARD qui a remporté la victoire contre Mickael Vérité.

Chez les féminines, Lise Poitou s'est distinguée en remportant le titre face à Loan Desiles.

Le 6 septembre dernier, l'ATB a organisé son tournoi de Molky avec une vingtaine d'équipes présentes.

L'association est heureuse d'annoncer l'élaboration d'un nouveau terrain de tennis ainsi que la rénovation du terrain existant, permettant d'améliorer les conditions de jeu pour tous les adhérents. Un grand merci à la municipalité qui a financé ce projet avec une participation de l'ATB.



Pour la saison prochaine, les adhésions seront : 35 euros pour une personne seule, 45 euros pour une famille.

Pour 2026, l'ATB organisera une nouvelle édition de la Godinette. Les premiers matchs auront lieu début avril. N'hésitez pas à vous inscrire.

Pour nous rejoindre et utiliser les terrains, vous pouvez nous contacter par tel/sms au 06 65 29 22 85 ou au 06 87 18 75 49.

Le bureau de l'ATB



LES MAJORETTES DU BREIL

ASSOCIATION BREILLOISE D'EDUCATION POPULAIRE (MAJORETTE)

Les Majorettes
du Breil-sur-Mérize Créée en 1969

L'association breilloise d'éducation populaire est une association de danses et défilé dans les rues. Notre groupe se compose aujourd'hui de 10 participant(e)s

Manifestation 2026

Loto : 25 janvier 2026

Loto : 8 mars 2026

Gala : 6 juin 2026

Vide grenier :
26 juillet 2026

Notre bureau 2025/2026
Présidente : **PAQUIER Amélie**
Vice présidente : **PAQUIER Laurence**
Trésorier : **PAQUIER Thierry**
Secrétaire : **CARRÉ Angélique**
Membre : **CARRÉ Guillaume, GRANGER Annabelle, MILET Nathalie, MORIN Thérèse, ROSSIGNOL Dominique, ROSSIGNOL Valérie et VÉRITÉ Lucie**

Contact : Mme PAQUIER Amélie 06.01.88.18.22



CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS

Le Centre d'Incendie et de Secours du Breil sur Mérize est dirigé par le Lieutenant Yann Buon et compte un effectif de 24 sapeurs-pompiers volontaires.

Les sapeurs-pompiers volontaires exercent de nombreuses missions dont celle de la protection des personnes, des biens et de l'environnement (lutte contre l'incendie, risques naturels et technologiques).

Ils assurent également les secours d'urgence aux personnes victimes d'accident, de sinistre ou de catastrophe ainsi que leur évacuation. Cette année, les sapeurs-pompiers du Breil sur Mérize ont réalisé du 1er janvier au 1er novembre 2025 environ 330 interventions, soit une augmentation de 8.6% par rapport à l'année dernière.

Elles se détaillent de la façon suivante :

Interventions 2025 :



L'AMICALE, AU CŒUR DE LA VIE DE LA CASERNE

L'activité sapeur-pompier lie de façon indéfectible l'opérationnel et l'associatif, représenté par l'amicale. Source d'échanges et de partage, la vie associative resserre chaque jour d'avantage les liens qui unissent les sapeurs-pompiers.

Un centre de secours = une amicale. Les sapeurs-pompiers élus par leurs camarades, sans conditions de catégorie ou de grade, mènent au travers de l'amicale de nombreuses activités, festives, sportives et de solidarité.

L'amicale des sapeurs-pompiers du Breil sur Mérize vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

LE MOT DU CHEF DE CENTRE

Le centre de secours du Breil sur Mérize défend les communes de le Breil, Nuillé le Jalais, Soultré, Ardenay sur Mérize, Surfonds et une partie de la commune de Thorigné sur Dué en premier appel et les communes de Conneré et de Montfort le Génois en deuxième appel.

L'effectif du centre de secours est actuellement de 24 sapeurs-pompiers volontaires. L'année 2025 aura vu l'arrivée de 2 nouveaux sapeurs-pompiers : il s'agit du sergent Jérôme Hérault, mutation du centre de secours de Challes et du sapeur 2 CI Romain Papin, habitant la commune de Surfonds. Bienvenus à eux.

Depuis le 1er janvier 2025 le centre de secours a réalisé 330 interventions soit une augmentation de 8.6% par rapport à l'année passée et environ 26 carences de départ, sur notre secteur de premier appel depuis le 1er janvier.

Le centre de secours du Breil reste en difficulté notamment en journée puisque nous ne pouvons plus répondre aux demandes de secours en période diurne notamment pour les incendies par manque de conducteurs poids lourd.

C'est pour cela que nous continuons de recruter des hommes et des femmes de 17 à 55 ans, disponible en journée ou en demi-journée la semaine.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au centre de secours le vendredi soir ou le dimanche matin pour nous poser vos questions. Vous pouvez contacter le chef de centre, le Ltn Yann Buon au 06 27 38 79 61.





Un cours de yoga est ouvert à la salle polyvalente du Breil depuis début octobre 2021 de 18h à 19h15 tous les jeudis pendant les périodes scolaires. Il est animé par Gisèle Letertre, pratiquante depuis de nombreuses années.



Le yoga peut être pratiqué par toute personne souhaitant se maintenir en bonne santé ou désirant l'améliorer quelle que soit sa condition physique initiale. Le yoga est aussi un art de vivre et une activité physique complète pour le corps et l'esprit. La pratique améliore la souplesse du corps et réduit le stress et l'anxiété.

Une séance de yoga vise à apporter un bien-être physique et mental qui comprend en général plusieurs parties :

- La détente pour permettre de commencer la séance dans de bonnes conditions
- L'échauffement pour la mise en condition du corps adapté aux postures qui vont suivre

Nos Associations

ART ET EXPRESSIONS Cours enfants: mercredi 14h à 16h Cours adultes/ados : merc 19h à 21 h Présidente : Mme M. Schraauwers Tél : 02 43 82 46 02	LES AMIS DE L'ORGUE/ CHORALE ST PIERRE Présidente : Mme Pierres Myrtille	SOCIÉTÉ MUSICALE (HARMONIE BLB) Répétition le samedi matin 10h à 12h Président : Mr Raynald Bajolet Tél : 02 43 76 56 72
UACB Union des Artisans et Commerçants Breillois Présidente : Mme Mikaëla Vaillant Tél : 02 43 89 48 06	LES BRODEUSES BREILLOISES Séance le jeudi après-midi Présidente Mme Jeanine Pilon Tél : 02 43 76 24 64	COMITÉ DES FÊTES Président : Mr Franck Le Boucher Tél : 06 34 27 09 48
CULTURE DANSE LOISIRS Mme Laure Julien Tél : 02 43 89 22 60	A.P.E Président : Mr Nicolas HERRAULT ape.ecoledelamerize@gmail.com	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS Président : Mr Hervé Martineau
UNC Président : Mr Laurent Marchessin Tél : 06 67 37 13 23	ASSOCIATION TENNIS DU BREIL Président : Mr Anthony Bailleul Mail : breil.atb@gmail.com Tél : 02 43 89 56 16	LES MAJORETTES Séance le vendredi soir Présidente : Mme Paquier Amélie www.lesmajorettesdubreilsurmerize.fr
ASSOCIATION GYM LOISIRS Gym adultes et ados : Mardi soir de 19h30 à 20h30 Président : Mr Frédéric Lebreton Tél : 02 43 89 76 50	GYM LOISIRS SECTION ART DU CIRQUE Lundi soir 18h30 à 20h Président : Mr Frédéric Lebreton Tél : 02 43 89 76 50	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Jeudi 10h30/11h30 (gym adaptée) Présidente : Mme Gavillet-Chauveau Brigitte Tél : 02 43 76 01 39
Union Sportive Breilloise Président : Sébastien Menant sebastienmenant.usb@gmail.com Page facebook : USBreilloise	GÉNÉRATIONS MOUVEMENT Présidente : Mme Pierrette Hatton Tél : 06 58 65 53 46	



Le Centre LARES : une année 2025 riche en actions, cap sur 2026 !

Le Centre LARES (Lieu d'Accueil de Rencontres, d'Écoute et de Solidarité) poursuit son rôle essentiel au sein de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien. En 2025, l'équipe, les partenaires et les bénévoles ont renforcé les actions de proximité et développé de nouveaux projets au service des habitants.

1. Activités et services

- Accueil et accompagnement : plus de 6000 personnes reçues, orientées vers une vingtaine de permanences partenaires ou vers les structures adaptées.
- Les Bricoles du Mercredi : 10 ateliers + 12 ateliers itinérants pendant les vacances, mêlant activités manuelles, cuisine et sorties.
- Ateliers parentalité : 3 ateliers English Kids, 5 ateliers Snoezelen, 4 ateliers motricité, une conférence très suivie sur les écrans, 3 ateliers yoga (Nouveau en 2025)
- Ateliers animés par les bénévoles : 37 ateliers scrapbooking, 27 ateliers de conversation anglaise, 11 ateliers repair café, 17 ateliers café couture (complet)



→ De nouveaux bénévoles sont bienvenus pour créer un second atelier couture !

- Pauses conviviales : extension à Ardenay-sur-Mérize et Saint-Corneille ; *bénévoles recherchés*.
- Soutien aux associations grâce au label Guid'asso (juridique, administratif, fonctionnement...).
- Intervals' de l'écoute : une centaine de permanences, environ 230 entretiens.
- France Services : plus de 4500 demandes traitées.
- Hôtel social : accueil des résidentes des Toits du Cœur pendant les travaux (15 à 18 mois).

→ Pour un hébergement d'urgence : composer le 115.

2. Projets 2025

- Bienvenue à la retraite : deux modules suivis par 5 participants ; dernier module du 2 au 5 décembre.
- Formation Babysitting : une dizaine d'adolescents formés (petite enfance, gestes qui sauvent, juridique, administratif).



3. Temps forts de l'année

- Grandes manifestations :
 - Bourse aux vêtements (avril, Saint-Mars-la-Brière, environ 100 personnes, plusieurs exposants)
 - Journée des familles au naturel (mai, Montfort le Gesnois, 15 exposants, de nombreux visiteurs)
 - Rentrée du LARES (août, Montfort-le-Gesnois, + de 200 visiteurs)
 - 1re Journée Portes ouvertes du LARES (octobre, une cinquantaine de visiteurs)
 - Bourse aux jouets (octobre, Montfort le Gesnois, + de 200 visiteurs et 43 exposants)
 - Spectacle de Noël à Fatines (10 décembre, sur inscription)
 - Réveillon solidaire avec l'épicerie sociale et l'hôtel social (19 décembre, sur inscription)
 - Événements co-animés : fête de l'été avec le Café de la place (Saint-Mars-la-Brière), participation au Téléthon et au marché de Noël.
 - Projets co-construits : Troc plantes à Tresson (50 participants).
- Sorties :
 - à Saint Malo avec les bénéficiaires de l'épicerie solidaire et résidentes de l'hôtel social
 - à Terra Botanica pour toutes les familles, de 0 à 99 ans !



4. Cap sur 2026 !

En plus de nos manifestations, événements, activités, animations, nous vous proposerons des projets spécifiques pour les seniors (ateliers numérique où comment utiliser facilement un téléphone portable, une tablette..., ateliers mobilité).

Nous sommes toujours à la recherche de personnes bénévoles qui souhaiteraient partager leurs compétences au travers de différentes activités. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas, venez nous voir, nous prendrons le temps de vous écouter et vous accompagner.



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Bien chers toutes et tous, habitants du Gesnois Bilurien

Alors que ce mandat s'achève, je souhaitais partager avec vous un bilan sincère de ces années marquées par des défis majeurs. Dès le départ, les crises successives nous ont confrontés à des choix complexes et à des arbitrages difficiles, exigeant une adaptation permanente. Pourtant,

malgré les incertitudes et la diversité des défis, notre territoire a continué d'avancer. Cette résilience témoigne de notre capacité à agir ensemble, avec détermination et solidarité.

Ce résultat collectif est d'abord le fruit de l'engagement sans faille des élus communautaires, jusqu'au bout de leur mandat. Leur implication constante a été essentielle pour maintenir le cap et porter les projets qui nous rassemblent. Je tiens à saluer leur sérieux et leur transparence, même lorsque les décisions à prendre n'étaient pas évidentes. Je n'oublie pas non plus leurs conjoints et leurs familles, dont le soutien et les sacrifices ont permis à chacun de consacrer le temps nécessaire à cette charge particulièrement exigeante.

Autour d'eux, je souhaite aussi remercier les techniciens, dont l'expertise et les conseils ont été précieux, ainsi que les agents de terrain, qui ont su tous s'adapter en permanence aux nombreuses décisions prises. Je pense également aux acteurs économiques, directement concernés par des politiques parfois incertaines, mais qui ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Enfin, un merci particulier au monde associatif, véritable clé de voûte de notre savoir-vivre ensemble, et qui contribue chaque jour à faire du Gesnois Bilurien un territoire dynamique et solidaire.

Prendre des décisions dans un contexte aussi mouvementé n'a pas toujours été simple. Les débats ont parfois été vifs, les avis divergents, mais la démocratie a toujours trouvé sa place. C'est cette capacité à échanger, à confronter les points de vue et à avancer ensemble qui a fait notre force.

Les projets menés, petite enfance, jeunesse, emploi, développement économique, culture, mobilité, transition écologique, illustrent cette volonté commune de construire un avenir plus durable et plus équilibré pour notre territoire.

Alors qu'une nouvelle page se tourne, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite, et qu'elle soit surtout marquée par un climat de paix et de sérénité retrouvées.

André PIGNÉ

Président de la communauté de communes du Gesnois Bilurien

LE BREIL-SUR-MÉRIZE : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CRÈCHE, PRÉ-INSCRIPTIONS EN COURS

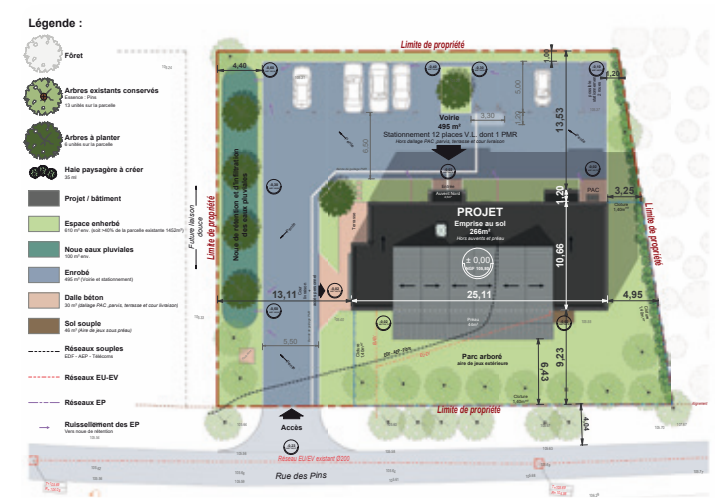
La commune de Breil-sur-Mérize accueillera dès le 1^{er} septembre 2026 rue des pins une nouvelle crèche communautaire, offrant aux familles un cadre adapté à l'éveil des tout-petits.

Les pré-inscriptions sont ouvertes auprès du Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de communes : 48 rue de Paris 72160 Connerré - 02 21 76 08 49 - rpe@cc-gesnoisbilurien.fr

Les familles peuvent contacter le Guichet Unique du RPE par mail ou téléphone pour convenir d'un rendez-vous et constituer leur dossier.

Les demandes seront examinées lors de la commission d'attribution des places début mars 2026, qui concernera les cinq crèches du territoire : Lombron, Montfort-le-Gesnois, Saint-Corneille, Connerré et désormais Le Breil-sur-Mérize.

Avec cette ouverture, la Communauté de communes du Gesnois Bilurien renforce son réseau d'accueil du jeune enfant et confirme son engagement pour un service de proximité, inclusif et de qualité.



DE 0 À 17 ANS

GRANDIR EN GESNOIS BILURIEN

5 INTENTIONS ÉDUCATIVES

- Bien-être et inclusion
- Développement durable
- Culture et créativité
- Ressources locales
- Citoyenneté

0-3 ANS

TEMPS D'ÉVEIL POUR LES TOUT-PETITS

- DES ANIMATIONS** : chaque semaine sur le territoire à destination des enfants accueillis chez un assistant maternel
- DES PERMANENCES** : pour informer parents et assistants maternels sur leurs droits et obligations

0-3 ANS

TROUVER LE BON MODE D'ACCUEIL

- 4 CRÈCHES COMMUNAUTAIRES** : Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois et Saint-Corneille
- SEPTEMBRE 2026** : ouverture d'une crèche au Breil-sur-Mérize
- 230 ASSISTANTS MATERNELS** agréés sur le territoire

3-11 ANS

APPRENDRE, JOUER, S'ÉPANOUIR

- AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE** : 18 accueils périscolaires
- LES MERCREDIS ET VACANCES** : 9 accueils de loisirs : Ardenay-sur-Mérize, Bouloire, Le Breil-sur-Mérize, Connerré, Lombron, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière, Savigné-l'Évêque, et Torcé-en-Vallée

6-17 ANS

EXPLORER ET DÉCOUVRIR

- DE NOUVELLES RÉGIONS** : pratiquer des activités inédites et vivre une expérience collective.
- NUITÉES** : 6-8 ans
- SÉJOURS** : 8-11 ans et 11-17 ans

11-17 ANS

ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE

- 3 ESPACES JEUNESSE** : Bouloire, Lombron, Savigné-l'Évêque
- EN ACCÈS LIBRE** : après adhésion, les mercredis après-midi et vendredis soirs
- VACANCES ET PROJETS** : Sorties, activités de loisirs, sportives et culturelles, formation au baby-sitting, chantiers Argent de Poche

DES QUESTIONS ?

Contactez le service Petite enfance - Enfance - Jeunesse de la Communauté de communes le Gesnois Bilurien

48 rue de Paris - 72160 Connerré
service-pee@cc-gesnoisbilurien.fr
02 85 29 92 28 www.cc-gesnoisbilurien.fr

ALERTE DE SÉCURITÉ

**NE JAMAIS PRÉSENTER
DE PILE, DE BATTERIE
NI DE CARTOUCHE DE
GAZ EN COLLECTE !
(PORTE-A-PORTE ET BORNES)**



VIGILANCE

Il est strictement interdit de déposer des piles, des batteries ou des cartouches de gaz dans les bacs, les sacs et les bornes de collecte.

Ecrasées, choquées, concassées, broyées, lors des étapes de collecte et de traitement des déchets, elles causent de graves incendies qui menacent le personnel, les véhicules, les structures jusqu'aux forces de secours !

Avant de jeter, veillez à bien **retirer TOUTES les cartouches et piles** cachées des cartes musicales, porte-clefs, télécommandes, stylos, cigarettes électroniques...

ATTENTION : dans les objets à énergie solaire il y a aussi des batteries rechargeables !

**PILES
BATTERIES
ACCUS
TOXIQUES
...**



DÉCHÈTERIES

Depuis début 2025, nous déplorons déjà 6 départs de feu :

2 dans des camions-bennes de collecte et **4** sur notre centre de TRI VAL DE LOIRE chacun d'eux causé par des déchets qui n'ont leur place qu'en déchèterie afin d'être sécurisés, acheminés et traités dans leurs filières spécifiques.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Malmenées lors des différentes étapes de collecte et de tri (manipulation, déversement, transport, compactage mécanique...) les piles, batteries et cartouches de gaz s'enflamment et explosent !

Et ce pourrait-être la même chose chez soi !

Fort heureusement, au cours de ces 6 sinistres, aucun des personnels ni pompiers exposés n'a eu à connaître de très graves conséquences vitales néanmoins ils ont été fortement touchés par les émanations toxiques des fumées.

Les dommages matériels ont quant à eux été très conséquents : des coûts exorbitants de reconstruction sur la SPL ajoutés au remplacement de matériel et outils... et ce, pour une erreur de tri ? Une négligence ? Une méconnaissance ?



Le Pays du Perche Sarthois, qui rassemble 73 communes et plus de 73 000 habitants, poursuit sa mission de coopération territoriale au service du patrimoine, du tourisme, de l'aménagement et des politiques contractuelles. Il agit aux côtés des communautés de communes du Gesnois Bilurien, du Perche Émeraude et des Vallées de la Braye et de l'Anille.

Un nouveau guide de randonnée 2025



Le territoire publie une nouvelle édition de son **guide rando**, présenté sous forme de classeur et proposant 50 circuits mêlant paysages naturels, patrimoine et curiosités locales. Vendu **10 €**, il est disponible dans les librairies, offices de tourisme et mairies partenaires. Cette édition a été réalisée avec les communes, les associations locales et le Comité départemental de randonnée.



Le Pays d'art et d'histoire (PAH) : animations, inventaire et actions éducatives

Le PAH accompagne les communes dans la mise en valeur du patrimoine tout au long de l'année.

• Animations : en 2025, 46 événements ont rassemblé 1 500 participants, auxquels s'ajoutent les 2 500 visiteurs du « Monument du Mois » de Vibraye. En 2026, la

programmation mettra en lumière le vitrail, ainsi que la restauration et la réhabilitation énergétique du bâti.

• **Inventaire du patrimoine** : l'étude se poursuit en 2025 dans la vallée de la Braye, en commençant par Vibraye. L'exposition itinérante « Ô mon bourg » sera visible dans plusieurs communes en 2026. Des parcours de signalétique patrimoniale ont été inaugurés à Conflans-sur-Anille, Torcé-en-Vallée et Tuffé Val de la Chéronne.



• **Éducation artistique** : un service éducatif intervient dans les écoles et structures d'accueil. En 2026, un artiste de Land Art mènera un projet autour du thème « Renouer avec la nature et le paysage du Perche Sarthois », avec restitution publique.

Soutien aux projets locaux : programme LEADER

La nouvelle programmation LEADER 2023-2027 dispose d'une enveloppe de 1,3 M€. Après la signature officielle avec la région en 2025, 43 dossiers de demande d'aide ont été déposés ; le dépôt est donc clos. Deux projets emblématiques ont été visités : la maison d'assistantes maternelles de Cormes et l'aménagement du bourg de Saint-Célerin.

Le SCoT-AEC : préparer l'avenir du territoire

Le SCoT-AEC (Schéma de Cohérence Territoriale – Air, Énergie, Climat) est en cours d'élaboration et définira les grandes orientations d'aménagement durable. Parmi les enjeux majeurs :

- développement résidentiel maîtrisé et revitalisation des centres-bourgs,
- soutien à l'activité économique et agricole,
- préservation des paysages et du patrimoine,
- transition écologique, gestion de l'eau, biodiversité,
- adaptation au changement climatique,
- amélioration des mobilités alternatives.

L'année 2026 sera consacrée au diagnostic, à la définition des objectifs et à la co-construction du projet avec les élus, habitants et acteurs locaux, en partenariat avec le CEREMA. Une newsletter informera des avancées.



L'ÉDITO DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE

Madame, Monsieur,

L'année 2025 a confirmé la vitalité de notre canton. Elle a aussi montré la force de l'action du Département, toujours au service des Sarthois. Dans un contexte économique encore marqué par l'incertitude, nos priorités restent inchangées : protéger, accompagner et investir pour préparer demain.

La solidarité est au cœur de notre engagement. En 2024, plus de 13 millions d'euros ont été consacrés à l'autonomie des personnes âgées, à la protection de l'enfance et à l'insertion. Cette enveloppe, en hausse de 8 % par rapport à 2023, reflète notre volonté de répondre aux besoins croissants des familles, des plus fragiles et des acteurs sociaux du territoire.

Les dotations cantonales, essentielles pour soutenir les projets locaux, se maintiennent à un niveau élevé. Avec plus de 17 000€ alloués cette année, nous accompagnons les communes et les associations dans leurs initiatives : aménagements, équipements sportifs ou culturels, et dynamisme associatif – ce qui fait le lien et l'âme de nos villages.

L'investissement public a connu une progression remarquable : 7,7 millions d'euros ont été injectés sur le canton, soit une augmentation de près de 50 %. Ces fonds financent des travaux de voirie, la modernisation des bâtiments publics et la transition écologique de nos infrastructures.

Enfin, notre soutien aux collèves, bien que légèrement revu, reste une priorité. Les 132 000€ alloués en 2024 garantissent le bon fonctionnement et la sécurité du Collège François Grudé, pour offrir aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage.

À travers ces actions, le Département poursuit un objectif clair : faire de notre canton un territoire solidaire, attractif et tourné vers l'avenir. Ensemble, continuons à construire une Sarthe plus proche, plus juste et plus dynamique.



Hélène LE CONTE et Anthony TRIFAUT
Conseillers départementaux

UN NOUVEAU CANTON

Le canton de Savigné-l'Évêque regroupe 14 communes de l'ancien canton de Montfort-le-Gesnois + la commune de Savigné-l'Évêque.



Nos Commerçants et Entreprises

ARTISANS

Garage du Stade – Renault	36 rue du G. de Gaulle	02 43 89 83 00
Menuiserie Ébénisterie Breilloise	ZA du Landon	02 43 76 97 31
Charpentier Couvreur EURL Guillard	ZA du Landon	02 43 82 69 90
Coiffure Le Petit Salon de Nathalie – N. Boudaud	1 rue du G. de Gaulle	02 43 89 81 53
Coiffure Nadège – Nadège Riolon	4, place de Verdun	02 43 76 92 87
Institut de Beauté « Ô p'tit soin d'Aur » – Mme Vilfour	1 rue du 11 Novembre	02 43 17 05 33
Prothésiste ongulair – Deborah Chrétien	Falbala.fr21@yahoo.fr	06 03 64 64 30
Fleuriste « MV Créations » – Mikaela Vaillant	mv-creations@mv-creations.fr	06 87 25 86 14
Photographe/Vidéaste – Nicolas Tesson	new.nrealisation.fr	06 58 27 36 36
Maçonnerie Isolation Restauration Marc Leber	marc.leber@yahoo.fr	02 43 25 99 95/ 06 75 75 13 15
Plâtrier Plaquiste – Jimmy Esnault	40 bis rue de la Mériez	06 24 97 95 82
Wedding Planner – Stéphanie Tarbouriech	Rue de la Mériez	06 22 25 24 76
Plombier chauffagiste Paulo Da Silva	aufile.deleau0285@orange.fr	02 43 29 57 82
Entreprise multi-services Mr Barreau	multiserviceslebreil@gmail.com	07 66 05 13 64
BC Administratif (assistante administrative) – Mme BARBIER Christina	bc.admi72370@yahoo.com	06 21 68 86 91
Auger Chloé – Auxiliaire de vie / aide ménagère	dondeso72@gmail.com	06 69 48 95 03

COMMERÇANTS

Restaurant La Quinte Feuille	Domaine de Pescheray	02 43 89 86 07
Café Tabac l'Alkéa – Magali Esnault	21 rue du G. de Gaulle	09 79 51 05 28
Discothèque Club le Disco Teck	L'Arche	02 43 89 81 99
Bar à tapas « Paso De Lado » – Mme Schwimmer	2 Rue du 11 Novembre	09 82 35 57 59
Alimentation Chiens et Chats – Laurence Lachaise	nutri-elevage@yahoo.fr	06 19 89 15 37
Brocante	2 Chemin des Landes	06 08 40 10 43
Boulangerie pâtisserie « Au Pain d'OZ » Alexis Ozan	7 place de Verdun	02 53 15 62 91



L'offre « Ma Protection
pour votre Commune » :
Le Breil-Sur-Mérize



Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé⁽¹⁾

Les + de l'offre :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :

Stéphanie Kronneberg / Romain Leroux

06.86.44.78.99 et 06.89.80.77.07

@ stephanie.kronneberg@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 253 451 245 • AXA France IARD, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • AXA Assistance France, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff • Entreprises régies par le Code des Assurances.
Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.

CITÉ DE PESCHERAY

Le Domaine de Pescheray est l'un des 170 établissements de l'Association des Cités Caritas. Il comprend un E.S.A.T (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) qui permet l'accès au travail à 70 personnes en situation de handicap et des services d'accompagnements dans la vie quotidienne.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS : 02 43 89 83 62

L'ESAT offre un support de travail grâce aux activités économiques et touristiques présent sur le Domaine :

Les activités commerciales

La restauration

Préparation et service des repas pour la clientèle et le personnel de Pescheray et réalisation de prestations pour les particuliers et entreprises (séminaires, baptêmes, anniversaires...). Ouvert tous les midis du 05 janvier au 24 décembre 2026 (hors week-ends de janvier et décembre). Réservation : 02 43 89 83 62.



Le Parc Zoologique Solidaire

Soins des animaux, accueil des visiteurs, animations pédagogiques. Ouvert le mercredi après-midi, samedi, dimanche, vacances scolaires et jours fériés de février à mars et de septembre à novembre et tous les jours d'avril à août (retrouvez les horaires et jours d'ouverture sur www.pescheray.com).



La production de bois de chauffage

Entretien de nos espaces boisés, vente de bois de chauffage et buchettes toute l'année. Contact : 06 77 26 32 25.



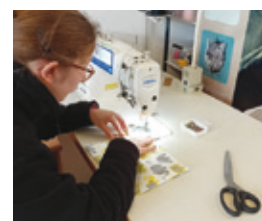
L'entretien des Espaces Verts

Auprès des particuliers, entreprises et collectivités locales (tonte, taille...). Devis sur demande à info@pescheray.com ou au 02 43 89 83 62.



Les prestations de services

Ménage, entretien des vêtements (nettoyage, repassage, pliage), petite couture, broderie sur machine pour les particuliers et entreprises. Contact : 06 71 85 58 11.



Les services

d'accompagnement

Les services d'hébergements :

- Le **Foyer d'Hébergement** de PESCHERAY situé dans le bourg du Breil sur Mérisse accueille 17 travailleurs de l'ESAT.
- Un **SAVS** (Service d'Aide à la Vie Sociale) et un **FHSA** (Foyer d'Hébergement Semi Autonome), accompagnent 44 personnes en situation de handicap à leur domicile, ainsi que des stagiaires.

La Section Annexe

Ce lieu permet aux travailleurs à temps partiel d'accéder à des activités extra-professionnelles (travaux manuels, sorties, marche nordique, atelier cuisine, etc...).

Chaque année, la section annexe nous aide à la décoration lors des événements et participe aux diverses animations (journée du patrimoine, journée crêpes au Zoo...).



Actualités 2025

Une année 2025 riche en réussites et en émotions 2025 restera une étape marquante dans l'histoire du Domaine Zoologique de PESCHERAY, portée par des réussites collectives et des projets autour de l'inclusion, de la nature et de la biodiversité.



L'ESAT au Carrefour des Métiers

Pour la première fois, l'ESAT de PESCHERAY a participé au Carrefour des Métiers de Tours, valorisant les savoir-faire de ses équipes et les parcours des travailleurs en situation de handicap.

Un envol pour la biodiversité

2025 a vu la naissance d'un vautour fauve à PESCHERAY, relâché en Bulgarie dans le cadre d'un programme international de réintroduction : une grande fierté pour l'équipe animalière. Des animations toujours plus prisées Les activités "Soigneur d'un jour", les visites d'entreprises et les animations scolaires ont rencontré un vif succès. Les soirées nocturnes, très demandées, ont même bénéficié d'une date supplémentaire en septembre.

50 ans du parc et 20 ans du restaurant

Le 28 mars, le Domaine a célébré les 50 ans du parc zoologique et les 20 ans du restaurant et des hébergements. Cette journée festive, réunissant partenaires, élus et usagers, a rappelé les valeurs fondatrices du domaine : accompagner, préserver et transmettre.



Sport et inclusion

Clément et Steven, usagers de la Cité de PESCHERAY, ont brillé au Championnat de France de Para-Cross, décrochant de belles médailles symbole de persévérance.



Une année gourmande

Le restaurant a multiplié les rendez-vous festifs - Saint-Valentin, Fête des Mères, Fête de la Musique - et lancé un nouveau menu du terroir, plébiscité par les visiteurs. L'équipe a également participé avec enthousiasme à la course des Garçons de Café au Mans.



Entre Biodiversité, inclusion, gastronomie, rencontres humaines,... 2025 illustre pleinement l'esprit de PESCHERAY : un lieu vivant, solidaire et ouvert à tous. Merci à toutes celles et ceux qui font grandir chaque jour ce domaine pas comme les autres.



NOUVEAU :
La billetterie est aussi en ligne sur le site www.pescheray.com.

RAPPEL TARIF SPÉCIAL POUR LES BREILLOIS :

Tarif réduit au Zoo sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Tarifs réduits 2026

Adulte : 14€ au lieu de 16,50 €
Enfant de 3 à 12 ans : 9€ au lieu de 11,50 €
Enfant de -3 ans : gratuit

PASS ANNUEL 2026*

Adulte : 38,50 €
Enfant de 3 à 12 ans : 26,50 €
Enfant de -3 ans : gratuit

*valable 1 an à partir de la date d'achat



Domaine de Pescheray 72370 LE BREIL SUR MERIZE
info@pescheray.com ou au 02 43 89 83 62
www.pescheray.com



Spécial Breillois

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026



Janvier

Vendredi 9	14h - AG Générations mouvement	salle polyvalente
Jeudi 15	12h - Repas Joueurs de carte Géné Mouv.	salle poly.
Vendredi 16	18h30 - Vœux de la municipalité	salle polyvalente
Samedi 17	18h - Galette des Rois Foot USB	salle polyvalente
Dimanche 18	14h - Loto GYM/CDF	salle polyvalente
Vendredi 23	19h30 - Galette Majorettes	salle polyvalente
Dimanche 25	14h - Loto Majorettes	salle polyvalente

Février

Jeudi 05	19h - AG Culture Danse Loisirs	salle polyvalente
----------	--------------------------------	-------------------

Mars

Mercredi 4	13h - Challenge Belote Gén. Mouv.	salle polyvalente
Samedi 7	20h - Choucroute Foot USB	salle polyvalente
Dimanche 8	14h - Loto Majorettes	salle polyvalente
Dimanche 15	14h - Loto GM/Pompiers	salle polyvalente
Samedi 28	Carnava Culture Danse Loisirs	
Dimanche 29	14h - Après midi musical Danse Loisirs	salle poly.

Avril

Samedi 4	Repas Foot USB	salle polyvalente
Mercredi 8	Spectacle Sonore organisation Épidaure	salle poly.
Dimanche 12	12h - Cheveux Blancs Municipalité / CDF	salle poly.
Samedi 18	20h - Loto Culture Danse Loisirs	salle polyvalente
Dimanche 19	13h - Bal Générations Mouvement	salle polyvalente
Dimanche 26	Concert Ecole de Musique	salle polyvalente

Mai

Samedi 16	14h - Bal Culture Danse Loisirs	salle polyvalente
Dimanche 31	Marché d'hier et d'aujourd'hui CDF terrain du landon	Bric à brac

Juin

Samedi 6	19h - Gala des Majorettes	salle polyvalente
Mercredi 10	13h30 - Concours de boules Génération Mouvement	
Samedi 20	14h - Fête de l'école - APE	
Samedi 20	19h - Fête de la musique Municipalité/CDF	
Samedi 27	12h - Repas F. des Mères Gén. Mouvement	salle poly.
Lundi 29	Concert Voix du Jourdain	Église St Pierre

Juillet

Samedi 4	12h - Repas Champêtre Section le Breil	Landon
Lundi 13	19h - Repas champêtre/Bal CDF - Feu d'artifice Municipalité	
Dimanche 26	Vide Greniers - Majorettes	terrain du Landon

Septembre

Vendredi 4	Assemblée Générale Majorettes	salle polyvalente
Samedi 5	Marche Gourmande USB	
Samedi 12	Guinguette UACB	
Dimanche 20	Vide Greniers Culture Danse Loisirs	Landon
Mercredi 23	Concours de belotes Gén. Mouv.	salle polyvalente
Samedi 26	Repas des bénévoles CDF	salle polyvalente
Dimanche 27	14h - Loto Majorettes	salle polyvalente

Octobre

Samedi 10	12h - Coq au vin Section le Breil	salle polyvalente
-----------	-----------------------------------	-------------------

Novembre

Dimanche 1	12h - Loto CDF/Gym	salle polyvalente
Vendredi 6	20h - Assemblée Générale CDF	salle polyvalente
Samedi 28	Ste Barbe Pompiers	

Décembre

Mercredi 2	Concours de belotes Gén. Mouv.	salle polyvalente
Dimanche 6	Téléthon Culture Danse Loisirs	
Vendredi 11	Marché de Noël Culture Danse Loisirs	
Dimanche 13	Goûter de Noël Gén. Mouv.	salle polyvalente
Jeudi 31	Repas de la St Sylvestre CDF	salle polyvalente

NUMÉROS UTILES

Samu en cas d'urgence	15
Centre antipoison	02 41 48 21 21
Pompiers	18 ou 112 d'un portable
Gendarmerie de Connerré	02 43 89 00 01
Tour de garde des médecins	15
Pharmacie du Breil	02 43 89 83 19
Tour de garde des pharmacies	02 43 89 07 07
Cabinet infirmier	02 44 02 35 64
Médecin du Breil	07 68 40 27 40

Mairie	02 43 89 83 13
Espace France Services	02 72 88 03 62
La poste	02 43 81 27 66
École	02 43 76 90 36
Assistante sociale	02 43 89 50 29
Centre social de Montfort	02 43 76 70 25
Cercle hippique des Brières	02 43 89 47 69
Sittelia espace aqualudique	02 43 54 01 70